

Université Paris 1
Ecole nationale d'administration

Master Etudes européennes et relations internationales
Spécialité *Relations internationales et Actions à l'Etranger*
Parcours "Action internationale"

Les différentes perceptions sur
le Forum sur la Coopération sino-africaine

Sous la direction de
Dr. Benoît de TRÉGLODÉ
Directeur de recherche
Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire

soutenu par
Zhe CHEN
CIP Promotion Palmyre (2015-2016)

Juin 2016

SOMMAIRE

Remerciements	4
Introduction	5
1 - La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique	9
1.1 Géographie de l'Afrique pour la Chine	9
1.2 Principe d'unicité de la Chine et la question de la présence de Taiwan en Afrique	11
1.3 La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique	13
1.3.1 Les pensées de la Chine sur sa situation domestique et internationale après la Guerre froide	14
1.3.2 Publications officielles de la politique de Chine à l'égard de l'Afrique	14
1.3.3 Une politique du « partenariat de coopération stratégique global sino-africain »	15
1.3.3.1 Nouveau principe - la juste conception de la justice et des bénéfices	15
1.3.3.2 Sur le plan politique	17
1.3.3.3 Sur le plan économique	18
1.3.3.4 Sur le plan socio-culturel	20
1.3.3.5 Sur le plan de la sécurité en Afrique	21
1.4 Les relations sino-africaines : le pivot stratégique dans la diplomatie de la Chine	21
1.5 Aperçu historique des relations sino-africaines avant la création du Forum sur la Coopération sino-africaine	25
2 - Le présentation du Forum sur le Coopération sino-africaine (FCSA)	25
2.1 Aperçu sur le FCSA	25
2.1.1 Pays membres	25
2.1.2 Mécanisme de conférence du FCSA	26
2.1.3 Le Comité suivi chinois	28
2.1.4 Participation de la partie africaine au FCSA	29
2.2 Intentions de la Chine sur la mise en place du FCSA	31
2.3 Influences du FCSA pour l'Afrique	33
2.3.1 Influence économique et commerciale	33
2.3.2 Influence géopolitique sur l'intégration en Afrique	35
2.3.3 Influence sur le choix de modèle de développement	36
3 - Les différentes perceptions sur le Forum sur la Coopération sino-africaine	38
3.1 Evaluations de Chine sur le FCSA	39
3.1.1 Le FCSA concernant la coopération sino-africaine	39

3.1.2 Le FCSA concernant le développement socio-économique de l’Afrique.....	40
3.1.3 Le FCSA concernant la coopération sud-sud.....	42
3.2 Voix de l’Afrique sur le FCSA.....	44
3.2.1 Les voix affirmatives.....	44
3.2.2 Les voix préoccupantes.....	45
3.3 Opinions internationales sur le FCSA.....	48
3.3.1 Trois étapes d’évolutions.....	48
3.3.2 Facteurs fondamentaux.....	49
3.4 Espaces d’amélioration pour la Chine.....	50
3.4.1 Perspective du FCSA après le Sommet de Johannesburg 2015.....	50
3.4.2 Espaces d’amélioration : pour avoir une réputation juste du FCSA.....	51
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	54
Annexe – Déclaration du Sommet de Johannesburg du FCSA.....	59

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je voudrais tout d'abord, adresser toute ma gratitude à mon tuteur de mémoire, Monsieur Benoît de TRÉGLODÉ, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué énormément à alimenter mes réflexions. Sa rigueur scientifique et ses guides essentiels m'ont profondément touchés.

Je désire également exprimer mes reconnaissances envers les responsables et toutes les équipes auprès de l'Ecole nationale d'Administration (ENA) qui m'ont apporté leur support tout au long de ma démarche. Ils ont grandement facilité mon travail.

J'aurais l'envie de remercier tous les professeurs intervenants aux cours arrangés par l'ENA en période de ma formation en France. Leurs paroles, écrits et remarques ont enrichi mes réflexions durant mes recherches.

Je tenais à remercier sincèrement les membres du jury qui me font le grand honneur d'évaluer ce travail.

Mes respects s'adressent pareillement à mes confrères du Ministère des Affaires étrangères de Chine et mes collègues près du Consulat général de Chine à Strasbourg pour leur aide qui m'accompagne pendant la rédaction de ce mémoire.

En fin, je souhaite que mes parents puissent trouver dans ce travail, le témoignage de mon profond amour pour leur soutien inconditionnel et leur encouragement cordial.

A tous ces intervenants, je présente pieusement mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Fait à Strasbourg, le 12 juin 2016

INTRODUCTION

« Notre but n'est pas de nous fondre l'un dans l'autre, mais de discerner l'un autre ce que nous sommes et d'apprendre chacun à voir et à honorer ce qu'il est vraiment : le contraire et le complément de son ami. »

- **Hermann Hesse**, *« Narcisse et Goldmund »*

Ce travail est un essai de la recherche sur la fonction du Forum sur la coopération sino-africaine et la coopération entre la Chine et l'Afrique.

En dépit des aléas de la situation internationale, l'Afrique et la Chine sont depuis toujours liées par une « communauté de destin » depuis plus d'un demi-siècle. En 2000, la République populaire de Chine et les pays africains ont inauguré conjointement le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA, *Forum on China-Africa Cooperation* en anglais) à Beijing dans le but de renforcer le lien et la coopération. L'objet est de faire progresser la coopération entre la Chine et l'Afrique de manière globale, rapide et efficace. Quinze ans après, le FCSA est devenu une institution phare, dynamique et attractive, selon le Ministre chinois des affaires étrangères.

Les 4 et 5 décembre 2015 ont eu lieu le Sommet de Johannesburg du FCSA en Afrique du Sud, marquant le 15^e anniversaire de la fondation du FCSA. Le Président chinois a annoncé que la Chine lancera 10 grands projets afin de promouvoir la coopération avec les pays africains dans les trois prochaines années. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ces initiatives, le Président a confirmé par ailleurs que le gouvernement chinois fournira un soutien financier de 60 milliards de dollars d'aide financière, y compris 5 milliards de prêts à taux zéro et 35 milliards de prêts à taux préférentiels¹.

En s'inspirant conseils pertinents et francs, la Chine s'engage à aider l'Afrique vers un développement de ses ressources humaines et une poursuite d'un développement indépendant et durable. La Chine a également élargi la coopération dans les secteurs innovants comme la finance, la sécurité, les sciences et les technologies et la protection environnementale. Les preuves restent frappantes :

- Entre 2000 et 2014, la valeur des investissements directs non-financiers de la Chine en Afrique a été multipliée par plus de 60 fois et le volume des échanges commerciaux, par plus de 20 fois. La Chine est le plus grand partenaire commercial de l'Afrique depuis 2009 et contribue à plus de 20% dans sa croissance économique. Les liens culturels continuent de s'affermir, avec l'augmentation des échanges de personnel dans plusieurs secteurs. La

¹ Allocution du Président XI Jinping à l'occasion de l'ouverture du Sommet de Johannesburg du FCSA en décembre 2015, *Ouvrons une nouvelle ère de la coopération gagnant-gagnant et du développement commun entre la Chine et l'Afrique*, publié par l'Agence Xinhua le 7 décembre 2015.

coopération pour la paix et la sécurité a aussi fait de grandes avancées. La Chine a participé activement à 16 opérations onusiennes de maintien de la paix en Afrique. Plus de 2 700 casques bleus, policiers et membres du personnel militaire chinois, se trouvent actuellement dans 7 zones de mission à travers le continent².

Du point de vue de la diplomatie, on peut constater qu'il y a un rayonnement et un déploiement de la diplomatie chinoise dans le continent d'Afrique. La Chine n'a jamais été aussi présentée dans le monde que maintenant et se place même devant les États-Unis à cet égard³. Quant à l'Afrique, elle veut rester avec la Chine parce qu'il y a des gains économiques, le développement, les financements sous les formes diverses de l'aide chinoises au développement sans conditionnalité additionnelle. La non-ingérence, le respect de la souveraineté et le respect des cultures dans le but de poursuivre les initiatives économiques doivent être reconnus comme les nœuds de la diplomatie chinoise à l'égard de la coopération sud-sud qui rayonne actuellement dans le monde. L'Afrique s'attend à ce que la Chine, pour préserver leurs relations de coopération, fasse des gestes encore plus significatifs du point de vue politique et surtout économique et sécuritaire.

D'autre côté, par rapport les appréciations de la partie africaine qui sont souvent citées dans la presse chinoise, les différentes perceptions sur le FCFA s'offrent également aux regards du monde, ce qui doivent attirer l'attention de la partie chinoise.

Au regard de l'aide chinoise en Afrique, il existe l'opinion que la Chine n'accepte plus d'être soupçonnée auprès de l'avis public occidental de mauvaises intentions et de doubles objectifs attribués à la Chine⁴. Les Chinois parlent fréquemment « l'amitié », « la coopération amicale », « le partenariat gagnant gagnant » pour cacher ses ambitions de présence stratégique en Afrique.

Ainsi, la méconnaissance des sociétés civiles locales, d'une part, et de leur importance dans les dynamiques de construction de l'Etat d'autre part, constituent une faiblesse structurelle des échanges sino-africains. Les tensions entre populations locales sont régulièrement rapportées, dans la presse du continent mais récemment également en Chine⁵.

De plus, le « Made in China » (*fabriqué en Chine*) a mauvaise presse. Les scandales du lait à la mélamine, de la viande au clenbutérol ou encore les crevettes à la gélatine n'ont pas arrangé l'image des produits chinois à l'étranger. Les petits produits (*xiao shang ping*) exportés aux pays africains sont habituellement l'objet de condamnation de la mauvaise qualité.

² Informations collectionnées sur le site internet du Ministère de Défense de Chine.

³ Interview du S.E.M. Victor Sikonina, Ambassadeur de Madagascar et Doyen des ambassadeurs africains en Chine, réalisé par Revue Chine Afrique, consulté disponible sur http://www.chinafrrique.com/txt/2015-12/03/content_709169.htm

⁴ <http://www.china.com.cn>

⁵ Stéphanie Balme, *La tentation de la Chine*, Edition Le Cavalier Bleu, imprimé en France en mars 2013, p. 283

En outre, il n'y a rien d'étonnant quand les reproches tels que « le néo-colonialisme », « Chinafrique », « l'hégémonie chinoise en Afrique », « le pillage des ressources naturelles », « l'absence de respect des lois locales », « l'indifférence des entreprises chinoises sur la localisation en Afrique » sautent aux nos yeux. Les forts doutes se focalisent à la remarquable expansion chinoise sur le continent africain. Pour certains gouvernements occidentaux, il s'agit d'une expansion évidemment économique, mais aussi politique et militaire. Malgré les excuses de la part de Chine, ils s'obstinent dans la croyance que le soutien de la Chine envers l'Afrique est toujours idéologique⁶.

A cet effet, ce travail propose d'étudier les effets de la diplomatie chinoise appliquée en Afrique ainsi que le degré d'importance du FCSA sous le rapport du développement des pays africains et de la coopération sino-africaine, et voir si elles contribuent à l'évolution de la coopération sud-sud dans le contexte international, tout en essayant de trouver des échos sur les questions suivantes :

- Est-ce qu'on saisit le contenu exact de l'actuelle politique de Chine à l'égard de l'Afrique ?
- Comment l'autorité chinoise s'explique sa diplomatie envers l'Afrique ?
- Est-ce que la coopération sino-africaine fait l'objet d'une présence de la puissance chinoise en Afrique pour satisfaire seulement le grand besoin d'énergie et ressources naturelles ?
- Quelles sont les convergences et divergences sur le FCSA pour la Chine et l'étranger ?
- Pourquoi s'existent-elles les différentes perceptions sur le FCSA ?
- Comment la Chine peut améliorer elle-même pour dissiper les soupçons occidentaux en ce qui concerne une coopération sino-africaine « gagnant gagnant » ?

Après avoir exploré les histoires et modalités de la politique de Chine à l'égard de l'Afrique ainsi que l'impact du FCSA sur le continent africain et dans le contexte international, j'ai souhaité présenter la pluralité des visions sur le sujet. Plus que l'exhaustivité des informations j'ai pu eu, avant tout, cherché à présenter les points de convergence et de divergence sur la question afin de dégager les principales dimensions d'analyse.

Au cours de ma rédaction, je me suis appuyé sur différentes sources d'information :

- la riche bibliographie disponible sur la politique de Chine envers l'Afrique ;
- la presse chinoise, francophone et anglophone ;

⁶ *Nous sommes à un carrefour des relations Chine Afrique*, Entretien de David Shinn (Ancien ambassadeur des Etats-Unis en Somalie), réalisé par le journal *Le Monde*, consulté disponible sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/06/nous-sommes-a-un-carrefour-des-relations-chine-afrique_4672261_3212.html.

- les archives publiques du Ministère des Affaires étrangères de Chine ;
- les statistiques publiées par les institutions chinoises et internationales ;
- les discours, articles des hommes politiques, hommes d'affaires et journalistes sur ce sujet.

L'analyse de cette information m'a permis, dans un premier temps, d'identifier l'ensemble de la politique chinoise qui se manifeste de manière complète et particulière en Afrique et de connaître les résultats acquis par la Chine et l'Afrique via le Forum. Dans un deuxième temps, en m'attachant aux compréhensions des origines des différentes perceptions, j'ai pu énoncer un certain nombre de recommandations pour la Chine, mon pays natal, en gardant toujours présent que « le FCSA, une feuille de route volontaire au service de l'intérêt commun pour la Chine et l'Afrique ».

PARTIE 1

La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique

“**Les relations sino-africaines**” appartiennent à un terme technique très spécial dans la catégorie de la recherche scientifique des relations internationales. C’est à dire, **la Chine**, dont le nom précisé est la République populaire de Chine⁷, est un pays ; tandis que **l’Afrique** est un continent qui comporte de 54 pays et régions actuellement. Le terme « les relations sino-africaines » est une notion liée au concept « Grande Afrique » généralement appliquée dans les instituts académiques en Chine qui se focalisent ses recherches sur les relations entre la Chine et les pays africains.⁸

1.1 Géographie de l’Afrique pour la Chine

Le gouvernement de la Chine reconnaît les statuts d’état souverain des pays africains en conditionne que leurs statuts de souveraineté soient reconnus par l’Organisation des nations unies (ONU) qui les accorde le siège légitime dans cette organisation internationale. Par conséquence, la géographie d’Afrique contemporain pour la Chine, s’agit totalement 54 pays africains souverains.

Cependant, parmi ces 54 pays, ce n’est pas tous les pays africains qui entre rapport diplomatique avec la Chine. Selon les informations du Ministère des Affaires étrangères de Chine, 51 pays africains ont établi les relations diplomatiques avec elle jusqu’au mois de mai 2016. La liste des pays africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine sont présentée comme suivant :

Tableau 1 - Les pays africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine⁹

⁷ Ici la notion « **la Chine** » se conforme à l’esprit précisé dans la Résolution N°2758 de l’Organisation des nations unies, que « ...*Décide le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits et la reconnaissance des représentants de son gouvernement comme les seuls représentants légitimes de la Chine à l’Organisation des Nations unies, ainsi que l’expulsion immédiate des représentants de Tchang Kai-chek du siège qu’ils occupent illégalement à l’Organisation des Nations unies et dans tous les organismes qui s’y rattachent.* » La notion « la Chine » présentée dans ce mémoire, s’il n’y pas de remarque spéciale, est tout une forme brève du terme « la République populaire de Chine ».

⁸ PAN Huaqiong, *Analyse sur les relations sino-africaines*, Revue mensuelle Studies on Western Asia and Africa, p.17, n°7, 2008. 潘华琼, 《中非关系发展辨析》, 西亚非洲杂志社 2008 年第 7 期, 第 17 页

⁹ Ministère des Affaires étrangères de Chine, Tableau sur les pays ayant des relations diplomatiques avec la Chine – Section des pays africains. Disponible sur http://www.fmprc.gov.cn/web/ziliao_674904/2193_674977/, consulté le 01 mai 2016. 中国外交部网站, 中华人民共和国与各国建立外交关系日期简表 (非洲国家)

Nom du pays	Date d'établissement des relations diplomatiques
Algérie	20 décembre 1958
Angola	12 janvier 1983
Bénin	12 novembre 1964
Botswana	6 janvier 1975
Burundi	21 décembre 1963
Cameroun	26 mars 1971
République centrafricaine	29 septembre 1964
Tchad	28 novembre 1972
Comores	13 novembre 1975
République démocratique de Congo (RDC)	20 février 1961
République du Congo	22 février 1964
Côte d'Ivoire	2 mars 1983
Djibouti	8 janvier 1979
Egypte	30 mai 1956
Guinée équatoriale	15 octobre 1970
Erythrée	24 mai 1993
Ethiopie	24 novembre 1970
Gabon	20 avril 1974
Ghana	5 juillet 1950
Guinée	4 octobre 1959
Guinée Bissau	15 mars 1974
Kenya	14 décembre 1963
Lesotho	30 avril 1983
Libéria	17 février 1977
Libye	9 août 1978
Madagascar	6 novembre 1972
Malawi	28 décembre 2007
Mali	25 octobre 1960
Mauritanie	19 juillet 1965
Maurice	19 juillet 1972
Maroc	1 novembre 1958
Mozambique	25 juin 1975
Namibie	22 mars 1990

Niger	20 juillet 1974
Nigeria	10 février 1971
Ruanda	12 novembre 1971
Sénégal	7 décembre 1971
Les Seychelles	30 juin 1976
Sierra Leone	29 juillet 1971
Somalie	14 février 1960
Afrique du Sud	1 janvier 1998
Soudan du Sud	9 juillet 2011
Soudan	4 février 1959
Tanzanie	26 avril 1964
Togo	19 septembre 1972
Tunisie	10 janvier 1964
Ouganda	18 octobre 1962
Zambie	29 octobre 1964
Zimbabwe	18 avril 1980
Gambie	14 décembre 1972

Source : Ministère des Affaires étrangères de Chine

Jusqu'au présent, le Burkina Faso, le Saint Tomé-et-Principe et le Swaziland n'ont pas des contacts officiels avec le gouvernement de la République populaire de Chine en demeurant leurs liens avec Taiwan. Certes, la Chine entend, sur la base de ce principe, établir et développer des relations étatiques avec les pays qui n'ont pas de relations diplomatiques avec elle. A cet égard, la République populaire de Chine a décidé de rétablir ses relations diplomatiques avec la Gambie à partir du 17 mars 2016 après que ce dernier eut rompu les relations officielles des autorités de Taiwan.¹⁰

1.2 Principe d'unicité de la Chine et la question de la présence de Taiwan en Afrique

Avant de parler de la politique chinoise à l'égard de l'Afrique ainsi que les relations entre la Chine et les pays africains, il est primordial de clarifier deux points vitaux sur la diplomatie chinoise, à savoir :

- Le principe de l'unicité de la Chine

¹⁰中国外交部：王毅外长与冈比亚外长会谈 Ministère des Affaires étrangères de Chine, Rencontre du Ministre WANG Yi avec son homologue gambien, disponible sur <http://www.fmprc.gov.cn/web/zyxw/t1348554.shtml>, consulté le 23 mars 2016.

La République populaire de Chine insiste fermement qu'elle est le seul et unie gouvernement légitime qui a le droit de représenter la souveraineté de la Chine ainsi la nation chinoise. La Chine et une et unie.

Dans ce contexte, le principe de l'unicité de la Chine, vulgairement interprété comme « une seule Chine », constitue la politique fondamentale dans l'établissement et le développement des relations de la Chine avec tous les pays du monde ainsi que les organisations régionales et internationales.

[Le principe de l'unicité de la Chine est également la base politique dans l'établissement et le développement des relations de la Chine avec les pays africains ainsi que les organisations régionales de l'Afrique].¹¹ A cet effet, les 51 pays qui ont établi des relations diplomatiques avec la Chine observent ledit principe et s'abstiennent de développer des rapports et des échanges officiels avec Taiwan, tout en appuyant l'œuvre grandiose de la réunification de la Chine.

- La question de la présence Taiwan en Afrique

Taiwan est une île située dans le bord sud-est de la Chine continentale, constituant la plus grande île de la Chine.

En ce qui concerne la question de Taiwan, le gouvernement chinois persévère à croire que dans l'actuelle communauté internationale, le droit de défendre l'unité nationale et l'intégrité territoriale est à la fois juridiquement et impérativement réservé pour tous états souverains, qui fait partie un des principes de base de l'esprit du droit international. En effet, depuis la fondation de la République populaire de Chine, les pays qui ont établi des relations diplomatiques avec elle reconnaissent qu'il n'existe qu'un seul gouvernement de la Chine et que la République populaire de Chine est le seul gouvernement légitime de la Chine. Taiwan fait partie d'une partie de la Chine¹². Sur la question historique de Taiwan, le gouvernement chinois souligne qu'elle appartient à la Chine depuis les temps anciens¹³.

¹¹ Ministère des Affaires étrangères de Chine, Livre blanc, *La politique chinoise à l'égard de l'Afrique*, publié 1 janvier 2006, version du français, p.6

¹² 中国国务院新闻办公室, 《台湾问题和中国的统一》, 1993年8月出版于北京。The State Council Information Office of the People's Republic of China, *The Taiwan question and reunification of China*, publié août 1993. La version du chinois en ligne disponible sur <http://www.scio.gov.cn/zfbps/ndhf/1993/index.htm>, consulté le 18 avril 2016.

¹³ 中国国务院新闻办公室, 《台湾问题和中国的统一》, 1993年8月出版于北京。The State Council Information Office of the People's Republic of China, *The Taiwan question and reunification of China*, publié août 1993. La version du chinois en ligne disponible sur <http://www.scio.gov.cn/zfbps/ndhf/1993/index.htm>, consulté le 18 avril 2016.

Quant à la présence de Taiwan en Afrique, jusqu'à la fin du mois d'avril 2016, trois pays africains, à savoir le Burkina Faso, le Saint Tomé-et-Principe et le Swaziland, restent garder les liens « officiels » avec elle.

Ces dernières années, les autorités de Taiwan ont mis en avant un soi-disant « la trêve diplomatique ». Son essence est une politique des échanges externes avec Taiwan en respectant *le Consensus de 1992*¹⁴ et sans aucune violation dans le cadre du « un principe d'une unie seule Chine ». Pour certaine institution de recherche basée à Taiwan, « la trêve diplomatique » symbolise en substance la nature de l'inspiration de la part de Taiwan à chercher l'espace international au lieu de « se justifier » son statut « national »¹⁵. Similaire à « la diplomatie pragmatique » auparavant exécutée par les autorités de Taiwan, elle met encore une fois l'accent sur le consensus du principe d'une unie seule Chine de la manière du maintien d'une relation amicale avec la Chine continentale.

Etant devenue la deuxième économie puissante du monde depuis 2010, la Chine ne considère plus que la présence « officielle » de Taiwan en Afrique constitue l'élément principal de sa stratégie à l'égard de l'Afrique. Néanmoins, il est important à noter que, pour le gouvernement chinois, le respect officiel sur les relations entre les deux détachés de Taiwan est crucial pour les pays africains qui veulent développer des relations officielles avec la Chine.

De même, sur le plan des échanges externes civils du côté de Taiwan avec les pays étrangers, la Chine continentale observe actuellement, et suivra son altitude politique à protéger les intérêts légitimes des commerçants taiwanais ainsi que la participation des associations non-gouvernementales aux sujets des coopérations économiques interrégionales à condition que l'autorité de Taiwan puisse rester strictement fidèle au Consensus de 1992 et que Taiwan ne s'applique pas aux n'importe quelles activités séparatistes à tout moment.

1.3 La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique

Objectivement jugée par ses évolutions et rajustements sur la politique africaine, la prise en décision des politiques chinoises à l'égard de l'Afrique a été orientée idéologiquement pendant

¹⁴ Traduction du terme chinois “九二共识”, qui désigne un accord affirmant que la Chine continentale et Taiwan appartiennent à une seule Chine, bien qu'il puisse y avoir interprétation quant à la signification de ce terme. La République populaire de Chine a indiqué que le soutien à ce consensus est un prérequis pour toute entité désirant entamer des discussions avec elle.

¹⁵ 董立文, 《外交休兵的后遗症》, 新世纪智库论坛第 53 期, 第 82 页, 2011 年 3 月 30 日。DONG Liwen, *Les séquelles de la trêve diplomatique de Taiwan*, Revue Taiwan New Century Forum of Think Tank, n°53, publié le 30 mars 2011, p. 82

une tranche de temps de 30 ans¹⁶ après la fondations de la République populaire de Chine en 1949, mêlés dans l'époque de la Guerre froide dominée par les deux puissances polaires. Depuis sa démarche de la réforme et l'ouverture, la Chine a subi des changements importants dans l'élaboration des politiques africaines.

1.3.1 Les pensée de la Chine sur sa situation domestique et internationale après la Guerre froide

- **Le stratégie générale du développement national** a été axée sur la voie de la relance économique nationale au lieu de s'encroûter dans la lutte des classes sociales par laquelle la politique extérieure de Chine, y compris la sienne au sein de l'Afrique, a été touchée et réorganisée.

- **Le juge sur la situation mondiale** a été révisé suite à la fin de la Guerre froide. Selon l'autorité chinoise, la paix mondiale et le développement sont devenus deux grands thèmes remplaçant l'antagonisme de différentes idéologies politiques et l'affrontement entre les Etats unis d'Amérique et l'URSS.

1.3.2 Publications officielle de la politique de Chine à l'égard de l'Afrique

Loin d'abandonner ses héritages historiques avec les pays africains, qui sont constamment rappelés de « la lutte commune contre tous les impérialismes et la recherche sur la liberté »¹⁷, la Chine s'appuie ses ensembles de la diplomatie envers les pays africains selon les opportunités offertes par la convenance internationale entre les souhaits forts des pays africains sur le développement complet et les volontés de la grande renaissance de la nation chinoise¹⁸ interprété par les populations chinoises.

En 2006, à l'occasion du Sommet de Beijing et 3^e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, le gouvernement chinois a publié pour la première fois *la Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2006)*. Selon lui, celle-ci a été exécuté par les deux parties [...de manière complète et efficace, jouant un rôle d'orientation important pour le développement global des relations Chine-Afrique]¹⁹.

¹⁶ 李安山, 《论中国对非政策的调适与转变》, 西亚非洲杂志社2006年第8期, 第12页。LI Anshan, *On the Adjustment and Transformation of China's African Policy*, Revue mensuelle Studies on Western Asian and Africa, n°8, 2006, p. 12.

¹⁷ 《中国对非政策文件》, 2006年1月发表。 *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2006)*, publié au mois de janvier 2006.

¹⁸ « La grande renaissance de la nation chinoise » est un avis politique sur la stratégie du développement de la Chine. Il a été présenté par le Parti Communiste Chinois (PCC) pendant son 15^e Congrès national en 1997.

¹⁹ *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015)*, publié le 4 décembre 2015

En 2015, l'année marquant le 15^e anniversaire de la création dudit Forum dont le deuxième sommet a eu en Afrique du Sud en décembre 2015, le gouvernement chinois a publié une nouvelle édition de *la Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015)*, dans le but de montrer d'une façon complète les nouveaux concepts, propositions et initiatives dans le cadre de sa politique africaine dans une ère nouvelle, afin d'orienter les échanges et coopérations sino-africaines dans tous les domaines dans les années qui viennent.

1.3.3 Une politique du « partenariat de coopération stratégique global sino-africain »

La politique africaine de Chine à présent, définit les relations sino-africaines du « partenariat de coopération stratégique global » pour [...consolider et renforcer la communauté de destin entre la Chine et l'Afrique...] ²⁰.

1.3.3.1 Nouveau principe - la juste conception de la justice et des bénéfices²¹

Ce principe nouveau paru est un étendard des actions extérieures de la Chine à l'égard des autres pays en voie de développement, qui consiste à mettre côte à côte la justice et les bénéfices, tout en accordant une priorité à la justice et en donnant de l'importance à l'harmonie des relations bilatérales.

Au niveau des pays africains, l'essence de cette conception est de les associer l'aide en faveur d'un développement indépendant et durable de ceux-ci à la promotion du propre développement de la Chine afin que une coopération gagnant-gagnant et un développement commun puisse être réalisé finalement. Promettant de ne jamais prendre le chemin des anciens colonisateurs occidentaux, la Chine se focalise à favoriser un développement plus équilibré, inclusif et durable pour elle et les pays africains concernés. Pour la Chine, souligné dans l'explication de cette conception susmentionnée, elle n'agira pas au détriment de l'environnement écologique de l'Afrique ou des intérêts de long terme du continent africain.

A l'égard de l'Afrique et à la juste conception de la justice et des bénéfices, la Chine le traduit comme « sincérité, pragmatisme, amitié et franchise » et travaille pour que la coopération sino-africaine avance à grandes enjambées. Explications :

Par « sincérité », on entend l'égalité et la confiance mutuelle. La Chine reste respectueuse aux libres choix des pays africains quant à leur voie de développement et leurs pratiques et efforts visant à promouvoir le développement socio-économique et à améliorer le niveau de vie des populations. Sur la base de l'égalité et du libre consentement, la Chine entend échanger ses expériences sur la gouvernance de l'Etat avec l'Afrique, en vue de favoriser une compréhension mutuelle en ce qui concerne le système politique et la voie de développement de part et d'autre.

²⁰ Ibid.

²¹ Traduction du terme chinois « 正确义利观 ». *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015)*, publié le 4 décembre 2015

Par « pragmatisme », la Chine entend le réalisme et l'efficacité ainsi que la coopération conduite dans l'esprit gagnant-gagnant. Elle met en œuvre consciencieusement toutes les orientations et initiatives pour une coopération mutuellement bénéfique avec l'Afrique par son soutien au développement autonome de l'Afrique.

Par « amitié », la Chine œuvre à promouvoir les échanges mutuels sur le plan socio-culturel dans les domaines scientifique, éducatif, culturel et sanitaire en élargissant les échanges non gouvernementaux et favorisant les échanges entre les think-tanks, les établissements d'enseignement supérieur et les médias.

Par « franchise », la Chine s'applique une attitude franche dans les recherches de solutions appropriées aux problèmes rencontrés. Prête à renforcer sa communication et sa coordination avec l'Afrique tous azimuts, elle peut traiter en toute franchise et de façon adéquate les nouvelles situations et questions apparues dans la coopération sino-africaine, afin que chacune des deux parties puisse faire satisfaire leurs propres besoins.

Table 2 - Les grandes pensées sur la politique de Chine à l'égard de l'Afrique

Année	Principe présenté par la Chine	Contenu essentiel	Fondateur
1963 - 1964	Cinq principes fondamentaux de la Chine sur les relations sino-africaines	1 – Soutien à la lutte contre l'impérialisme ; 2 - Soutien à la politique de non alignement interafricain ; 3 - Soutien aux choix pris par les populations africaines pour leur réalisation de la réunification du pays ; 4 – Soutien que les pays africains doivent résoudre leurs conflits de la manière pacifique 5 – Opposition à toutes agressions et violations des souverainetés des pays africains et de la paix continentale	Zhou Enlai , Premier Ministre
1977 - 1978	Principe de non-idéologie	La Chine est ouverte pour des échanges avec les pays de différent régime.	DENG Xiaoping , Dirigeant chinois à l'époque
1996	Cinq propositions	- L'Amitié, - L'Egalité,	JIANG Zeming ,

		<ul style="list-style-type: none"> - Les bénéfices mutuels - Le renforcement du mécanisme de dialogue - La vision gagnant-gagnant face à l'avenir 	Président chinois à l'époque
2013	La juste conception de la justice et des bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> - Sincérité - Pragmatisme - Amitié - Franchise 	XI Jinping, Président chinois depuis 2013

Ressource : Informations rassemblées par l'auteur sur les archives du Ministère chinois des Affaires étrangères

1.3.3.2 – Sur le plan politique²²

Sur le plan politique intégré dans sa diplomatie à l'égard de l'Afrique, la Chine le traduit sur la base de l'égalité et la confiance mutuelle à 4 échelons :

(1) Intensifier les échanges de haut niveau

En maintenant les visites croisées et du dialogue entre les dirigeants chinois et africains, la Chine favorise le renforcement de la communication sur les relations bilatérales et les questions majeures d'intérêt commun particulièrement sur les questions concernant les intérêts vitaux et les préoccupations majeures de l'une comme de l'autre partie. La Chine cherche à fournir une garantie politique au développement des relations bilatérales et sino-africaines. A cours des premières 15 années du 21^e siècle, les dirigeants chinois et hauts fonctionnaires (au rang ministériel) ont accordé plus de 70 fois des visites de haut niveau aux pays africains, tandis qu'au moins de 150 hautes personnalités politiques venantes des pays africains, en qualité de chef d'état, chef du gouvernement et ministre, ont achevé leurs visites officielles en Chine²³.

(2) Partager les expériences en matière de gouvernance

La Chine souligne ses respects les efforts des pays africains visant à explorer une voie de développement et un système politique adaptés à ses conditions nationales et à les améliorer.

La gouvernement chinois est prêt à engager des échanges d'expériences multiformes avec les pays africains en s'inspirant selon les principes des échanges sur un pied d'égalité, de l'enrichissement mutuel et du progrès en commun, de la civilisation et des pratiques de développement de l'autre partie.

(3) Perfectionner les mécanismes de consultations intergouvernementaux

²² Dans cette sous-partie, dans le but d'introduire de la manière plus complète, la présentation sur les dimensions de la politique chinoise en Afrique est exposée basée sur le texte officiel du gouvernement chinois.

²³ Chiffres collectionnés par l'auteur sur les archives du Ministère des Affaires étrangères de Chine

Souhaités par les deux parties, la Chine met pleinement en valeur le rôle d'orientation et de coordination des mécanismes bilatéraux, tels que les consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères chinois et africains, les commissions mixtes sur la coopération économique et commerciale, les mécanismes de coopération économique et commerciale de haut niveau et les commissions mixtes technico-scientifiques. En 2007, 2010 et 2013, les trois sessions des consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères chinois et africains ont été respectivement organisées à New York à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies.

(4) Promouvoir les échanges entre les organes législatifs, les partis politiques, les armées et les gouvernements locaux

La Chine s'attache son importance sur l'approfondissement de la connaissance réciproque par divers canaux des échanges multiformes entre l'Assemblée populaire nationale de Chine, d'une part, et les parlements des pays africains et le Parlement panafricain, de l'autre part sur les sujets abondants telle que la législation, la protection du droit de l'homme.

Au niveau des échanges entre les partis politiques, la Conférence consultative politique du Peuple chinois (CCPPC), le « coordinateur » représentant le gouvernement chinois dans ce domaine de la coopération, essaie d'échanger des opinions politiques avec les parlements des pays africains, le Parlement panafricain, le Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine et les Conseils économique et social des pays africains.

A noter que le Parti communiste chinois souhaite, sur la base de l'indépendance, de l'égalité, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, les coopérations sous diverses formes avec les partis et organisations politiques des pays africains, qu'ils soient au pouvoir ou de l'opposition. La Chine cherche à établir de nouvelles plates-formes de dialogues collectifs entre les deux parties afin d'améliorer les capacités de gouvernance respectives et de promouvoir le développement des relations entre les États.

Quant aux échanges au sein des armées, la Chine maintien son élan des visites croisées des responsables des armées des deux parties tout en renforçant les dialogues en matière de politique et élargir les échanges entre les jeunes officiers.

Pour la coopération locale et intergouvernementale, la Chine le soutien en forme d'établir de davantage de jumelages entre les collectivités locales chinoises et africaines, et de promouvoir leurs échanges et coopérations dans les domaines du développement local et de la gouvernance.

1.3.3.3 – Sur le plan économique

Sur le plan économique, la Chine traite les relations économiques et commerciales avec les pays africains aux 7 niveaux :

(1) A l'industrialisation des pays africains

Cet appui prioritaire de la Chine à l'industrialisation de l'Afrique valorise le déploiement de la synergie industrielle et la coopération en matière de capacités de production entre la Chine et l'Afrique, visant à promouvoir la réalisation de l'indépendance économique et le développement autonome et durable des pays africains. Le gouvernement chinois oriente les entreprises chinoises capables à construire avec la partie africaine, des zones de coopération économique et commerciale pour amener davantage d'entreprises chinoises à investir en Afrique. En même temps, en créant des bases de production et de transformation en Afrique, la Chine aide les pays africains à réaliser une exploration locale de leurs activités et à contribuer à la création d'emplois locaux.

(2) A la modernisation agricole de l'Afrique

L'aide à la modernisation agricole en Afrique constitue un axe prioritaire de la coopération sino-africaine dans la nouvelle époque. La Chine va poursuivre et perfectionner les projets de démonstration de techniques agricoles aux pays africains en envoyant des groupes d'agronomes de haut niveau et des groupes d'enseignants spécialisés dans la formation professionnelle agricole. Les entreprises chinoises, sous la conduite de la politique, engagent des coopérations d'investissement dans les domaines de la culture, du stockage des céréales, de l'élevage, de la pêche et de la transformation des produits agricoles en Afrique.

(3) A la Participation de la construction d'infrastructures

Le gouvernement chinois encourage les entreprises et les institutions financières chinoises dans une participation élargie à la construction d'infrastructures africaines telles que [*...chemins de fer, routes, télécommunications, électricité, aviation régionale, ports, exploitation et protection des ressources en eau et ouvrages hydrauliques*]²⁴, etc. La Chine assure que son aide à la construction d'infrastructures en Afrique soit en phase avec le développement industriel. A cet effet, la Chine soutien prioritairement à la construction d'infrastructures d'accompagnement des [*zones économiques spéciales, des parcs industriels et des parcs technico-scientifiques*]²⁵ en privilégiant les rendements de production d'échelle et intensive. D'ailleurs, la Chine souhaite travailler avec des pays africains pour réaliser l'interconnexion des infrastructures transnationales et transrégionales dans le but de promouvoir le processus de l'intégration de l'Afrique.

(4) Au renforcement de la coopération financière

²⁴ Citation de la Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015)

²⁵ Ibid.

Un produit innové grâce aux expériences réussies entre les deux parties et une idée suite à la crise financière mondiale. Actuellement, la Chine dispose de cinq institutions financières pour faciliter ce genre de coopération, à savoir :

- Le Fonds de Développement sino-africain,
- Le Crédit spécial pour les petites et moyennes entreprises africaines,
- Le Fonds « Africa Growing Together »
- Le Fonds de coopération sino-africaine en matière de capacités de production
- La Banque de Développement des BRICS

(5) Aux investissements directs entre la Chine et l'Afrique

En Chine, les produits africains sont importés dans le cadre des politiques commerciales préférentielles sur le marché chinois en continuant d'appliquer le traitement de tarif zéro sur 97 %²⁶ des produits taxables en provenance des pays les moins développés qui ont des relations diplomatiques avec la Chine.

(6) A la coopération en matière de ressources naturelles et d'énergie

Conformément aux ses principes de la coopération gagnant-gagnant et du développement vert, bas carbone et durable, la Chine participe à la coopération mutuellement bénéfique en Afrique dans les domaines des ressources naturelles et de l'énergie. Selon le gouvernement chinois, la coopération en matière de ressources naturelles et d'énergies entre la Chine et l'Afrique, à part son besoin énergétique dans le domestique, est également traduite par les buts suivants :

- le renforcement des capacités de prospection, d'exploration et de transformation des ressources naturelles et des énergies ;
- l'augmentation de la valeur ajoutée des produits primaires ;
- l'accroissance de l'emploi et les revenus en devises étrangères sur place.

(7) A la coopération en matière d'économie maritime

La coopération d'économie maritime est un nouveau essai pour la Chine et l'Afrique dans la recherche innovante de la coopération sino-africaine. Le gouvernement chinois soutient les pays africains concernés dans le développement de *[la pêche au large, de l'aquaculture littorale, du traitement des produits maritimes, du transport maritime, de la construction navale, de la construction de ports et de zones industrielles portuaires, de la prospection et de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières dans les eaux littorales et de la gestion de l'environnement maritime...]*²⁷.

1.3.3.4 – Sur le plan socio-culturel

²⁶ La Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015), Partie III

²⁷ La Politique de la Chine à l'égard de l'Afrique (2015), Partie III

Pour les coopérations culturelles, la Chine met en œuvre les accords de coopération culturelle bilatérale ainsi que les projets d'exécution de ces accords qui permettent :

- Les échanges et la coopération culturels et sportifs,
- La coopération touristique
- La coopération sur les médias, la radio et la télévision
- Les échanges académiques et les contacts entre les think-tanks
- Les échanges non gouvernementaux

1.3.3.5 – Sur le plan de la sécurité en Afrique

Il se caractérise par les soutiens chinois suivants :

- **La réalisation de la paix et de la sécurité en Afrique.** La Chine peut jouer un rôle constructif dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité de l'Afrique selon de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect strict des règles fondamentales régissant les relations internationales. Elle continue de mettre en valeur le rôle du représentant spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines.

- **L'approfondissement de la coopération militaire.** La Chine renforce davantage les échanges et la coopération militaires entre les deux parties en approfondissant la coopération dans le domaine des technologies militaires et des entraînements militaires conjoints. Elle fonctionne la formation du personnel militaire des pays africains par l'envoi des officiers chinois ou l'invitation aux jeunes officiers africains.

- **Le partage des expériences contre les menaces non conventionnelles à la sécurité.** La Chine veut intensifie les échanges d'informations pour améliorer en commun la capacité à faire face aux menaces non conventionnelles à la sécurité. Elle appuie les efforts des pays africains contre le terrorisme, la piraterie, le trafic de drogue, etc. La Chine continue d'envoyer des navires pour participer aux opérations de maintien de la sécurité du transport maritime international dans le golfe d'Aden et au large de la Somalie²⁸, et soutient activement les efforts des pays africains visant à maintenir la sécurité du transport maritime dans le golfe de Guinée.

1.4 Les relations sino-africaines : le pivot stratégique dans la diplomatie de la Chine

Historiquement parlant, les pays africains ont accordé à la Chine un soutien diplomatique extrêmement précieux²⁹. A cet effet, la Chine s'attache toujours son importance sur les relations sino-africaines même si elle se trouve dans l'époque où l'environnement international le plus défavorable y accorde. Maintenir les bonnes relations avec les pays africains, c'est une des plus parties le plus fondamentales de la diplomatie chinoise.

²⁸ Ibid.

²⁹ 罗建波, 《中非关系为何如此重要》, 刊载于《学习时报》, 2013年4月1日。LUO Jianbo, *Pourquoi les relations sino-africaines sont-elles si important ?*, publié dans le Journal « Xue xi shi bao » du 1^{er} avril 2013.

Dans l'axe politico-stratégique, la Chine a le besoin d'un partenaire politique qui la permet de se focaliser au développement dans une atmosphère pacifique, interne et externe³⁰ dans la première moitié du 21^e siècle. Dans ce contexte, en plus de coordonner avec ses voisins en Asie, la Chine renforce également les relations avec les pays africains pour atteindre ses objectifs. *[La Chine ne participera à une alliance militaire, mais la Chine a également besoin d'un partenaire politique]*.³¹

Dans l'axe économique, le développement économique de la Chine est inséparable de l'Afrique. Le volume total du commerce sino-africain a obtenu une augmentation extraordinaire de 10,6 milliards dollars³² en 2000 jusqu'à 198,4 milliards dollars en 2012³³ ; l'investissement direct de la partie chinoise vers l'Afrique a été marqué par une croissance rapide de 490 millions dollars en 2003 à 147 milliards dollars vers la fin de 2011³⁴. Les intérêts économiques de Chine en Afrique implique de nombreux aspects, parmi lesquels la diversification des ressources naturelles et énergiques pour la Chine est la plus important et urgent, qui donne la Chine l'occasion de réaliser son développement économique domestique face à la crise financière du monde et le ralentissement de croissance économique³⁵. Pour ce point, comme toutes les grandes puissances économiques, la Chine ne cache pas ses ambitions d'intensifier les liens économiques avec les pays africains³⁶.

Dans l'axe diplomatique, étant le plus grand pays en développement du monde, la Chine considère que les pays africains, comme tous les autres pays en développement, sont leurs propres partenaires stratégiques à long terme³⁷. La Chine préconise clairement son soutien pour l'initiative de l'Union africaine, que « les solutions africaines aux problèmes africains » (African solutions for African problèmes) par les preuves de sa participation constructive aux opérations de maintien de la paix aux pays africains sous les autorisations de l'ONU, l'UA et les pays africains concernés. Selon l'autorité chinoise, l'importance de la coopération sino-

³⁰ 张象, 《论中非关系的演变: 历史意义、经验和教训》, 第 10 页, 《西亚非洲》杂志 2009 年第 5 期。ZHANG Xiang, Histoire des relations sino-africaines : Remarques, expériences et leçons, Revue Studies on Western Asia and Africa, n°5 2009, p.10

³¹ 罗建波, 《中非关系为何如此重要》, 刊载于《学习时报》, 2013 年 4 月 1 日。LUO Jianbo, *Pourquoi les relations sino-africaines sont-elles si important?*, publié dans le Journal « Xue xi shi bao » du 1^{er} avril 2013.

³² Le dollar américain

³³ Statistique collectionné sur les archives publiées par Ministère du Commerce de Chine

³⁴ Ibid.

³⁵ 罗建波, 《中非关系为何如此重要》, 刊载于《学习时报》, 2013 年 4 月 1 日。LUO Jianbo, *Pourquoi les relations sino-africaines sont-elles si important?*, publié dans le Journal « Xue xi shi bao » du 1^{er} avril 2013.

³⁶ 赖亭伊, 论文《中国大陆对非政策之研究》第 43 页, 2011 年 12 月。Ting-I Lai, *Studies on China's Africa Policy*, mémoire de master publié au mois de novembre, 2011. p. 43

³⁷ 李安山, 《论中国对非政策的调适与转变》, 西亚非洲杂志社 2006 年第 8 期, 第 15 页。LI Anshan, *On the Adjustment and Transformation of China's African Policy*, Revue mensuelle Studies on Western Asian and Africa, n°8, 2006, p. 15.

africaine appartient à la correspondance de la responsabilité croissante à l'échelon du monde et surtout à l'égard des pays en voie de développement.

1.5 Aperçu historique des relations sino-africaines avant la création du Forum sur la Coopération sino-africaine

Avant la naissance du Forum, l'histoire du développement des relations diplomatiques de la Chine avec les pays africains peut être exposée par deux phases :

Phase I : du 1949 jusqu'à 1979

Pendant ces 30 ans, la République populaire de Chine, tout en enfermant ses Cinq principes de la coexistence pacifique, a vu le jour les établissements des relations diplomatiques avec totalement 42³⁸ pays africains à l'époque. Dans cette période, la Chine a renforcé les relations sino-africaines dans deux domaines, à savoir le soutien chinois aux mouvements de la lutte pour l'indépendance des nations africaines et l'aide financière aux pays africains ayant les relations diplomatiques. Par conséquent, un support politique de la part des pays africains a été accordé par les pays africains, sur le rétablissement des représentants du gouvernement de la République populaire de Chine comme des seuls représentants légitimes de la Chine à l'Organisation des nations unies, complété par leur appui et compréhension sur le sujet de l'unification de la Chine³⁹.

Phase II : du 1979 jusqu'à 1999

Pendant les 20 ans, la communauté internationale a témoigné, au niveau mondial, une progression vers la fin de la Guerre froide marquée par la Chute du mur de Berlin et la Dislocation de l'Union soviétique (URSS). En même temps, face à l'avènement d'un monde multipolaire menacé par l'hégémonisme, le gouvernement chinois, consentant à la tendance globale de la paix et du développement, a mis son accent sur la revivification de la coopération sino-africaine plus mature et pragmatique. Les spécificités du développement des relations sino-africaines à cette époque sont montrées par :

- Une augmentation remarquable des échanges de visites de haut niveau entre la Chine et les pays africains ayant les relations diplomatiques avec elle. Au cours des dernières dix années du 20^e siècle, la Chine a accueilli des nombreuses délégations africaines parmi lesquelles 46 présidents, 17 premiers ministres et 1 roi⁴⁰ des pays africains ont rendu leurs visites à Beijing.

- Une continuation sans cesse de l'assistance mutuelle dans les affaires internationales en vue de promouvoir la mise en place d'une structure mondiale plus juste et rationnelle. Le

³⁸ Ministère des Affaires étrangères de Chine, *La liste des pays ayant les relations diplomatiques avec la République populaire de Chine*. Disponible sur http://www.fmprc.gov.cn/web/ziliao_674904/2193_674977/, consulté le 30-04-2016

³⁹ La Résolution n°2758 de l'ONU

⁴⁰ Ministère des Affaires étrangères de Chine, *Relations stables entre la Chine et l'Afrique*, mise en page le 07-11-2000, disponible sur http://www.fmprc.gov.cn/web/ziliao_674904/wjs_674919/2159_674923/t8998.shtml

gouvernement chinois a lancé plusieurs fois ses appels en faveur des pays africains en ce qui concerne leurs droits souverains et les intérêts légitimes, et a participé activement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans les pays africains concernés.

- Une rénovation des échanges économiques et commerciaux entre la Chine et l'Afrique. Le gouvernement chinois a joué un rôle essentiel dans le processus de transformation de l'aide officielle et unique du gouvernement aux coopérations de diverses formes, y compris la création des entreprises à capitaux mixtes, les contrats des projets d'infrastructure, l'exportation des services de gestion, etc. La Chine a offert depuis 1995, des prêts gouvernementaux d'un taux préférentiel sans cesse aux pays africains⁴¹.

⁴¹ Ministère des Affaires étrangères de Chine, *Relations stables entre la Chine et l'Afrique*, mise en page le 07-11-2000, disponible sur http://www.fmprc.gov.cn/web/ziliao_674904/wjs_674919/2159_674923/t8998.shtml

PARTIE II

La présentation du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA)

A l'aube du 21^e siècle, le gouvernement chinois juge que la paix, la stabilité et le développement représentent l'inspiration commune de tous les pays du monde qui ont pareillement vécu la longue période de la Guerre froide⁴². Créé en 2000, le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA, *Forum on China – Africa Cooperation* en anglais) a joué un rôle important dans la pratique de la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique. La coopération sino-africaine sous le mécanisme du Forum consiste d'un modèle de référence de la coopération sud-sud⁴³, en promouvant et remodelant le type de la coopération sud-sud. Ayant une expérience de 15 ans grâce au bon déroulement du Forum, la Chine est actuellement en voie de s'engager d'autres coopérations inter-régionale comme la nouvelle politique diplomatique de Chine « une ceinture, une route »⁴⁴.

La recette de mettre le FCSA en fonction pour la Chine, est de partager une expérience du développement pour référence, à savoir « le modèle chinois », avec les pays africains. En revanche, des problèmes s'accumulant pendant 15 ans d'histoire du FCSA consistent désormais des enjeux généraux pour son futur. Le FCSA après 2015⁴⁵, s'orientera également vers la construction structurelle du mécanisme du partenariat sino-africaine et les coopérations dans les domaines spécifiques tels que le maintien de la paix et le renforcement de sécurité au niveau international et régional, tout en continuant d'exercer ses attributions de la partie chinoise à l'aide au développement en Afrique.

2.1 Aperçu sur le FCSA

Sur l'initiative commune de la Chine et des pays africains, le Forum sur la coopération sino-africaine a été créé officiellement suite à la première Conférence ministérielle en 2000 qui s'est tenue du 10 au 12 octobre 2000 à Beijing. Jusqu'au présent, le FCSA a organisé six conférences ministérielles et deux sommets.

2.1.1 Pays membres

⁴² Ministère des Affaires étrangères de Chine, *Relations stables entre la Chine et l'Afrique*, mise en page le 07-11-2000, disponible sur http://www.fmprc.gov.cn/web/ziliao_674904/wjs_674919/2159_674923/t8998.shtml

⁴³ 周玉渊, 《中非合作论坛 15 年》, 《西亚非洲》杂志 2016 年第 1 期, 第 4 页。ZHOU Yuyuan, 15 anniversaire du Forum sur la Coopération sino-africaine, *Revue Studies on Western Asia and Africa*, n°1, 2016, p.4.

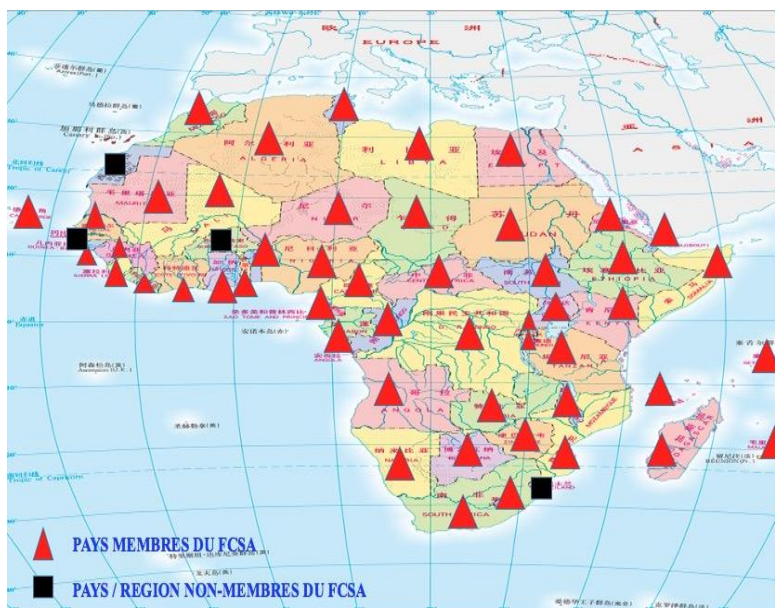
⁴⁴ En anglais, « one belt one road », la traduction du chinois « 一带一路 ». L'Initiative « une ceinture, une route » est un concept stratégique de cadre proposé par l'autorité chinoise, qui met l'accent sur la connectivité et la coopération entre la République populaire de Chine et les pays eurasiens concernés.

⁴⁵ Le Sommet de Johannesburg et le 6^e Conférence ministérielle du FCSA ont été tenues en 2015 à Johannesburg en Afrique du Sud.

La Chine, les 50 pays africains⁴⁶ qui ont établi les relations diplomatiques avec la Chine ainsi que la Commission de l'Union africaine font partie les pays membres du FCSA.

Ces 50 pays sont respectivement (selon l'ordre alphabétique)⁴⁷ : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (Kinshasa), Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, République centrafricaine, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Graphique 1 - Les pays membres du FCSA



Ressource : selon les informations consultées disponibles sur le site internet du FCSA

2.1.2 Mécanisme de conférence du FCSA

« *Le Programme de la coopération pour le développement socio-économique sino-africain* », adopté lors de la Première Conférence ministérielle du FCSA spécifie que la Chine et les pays membres africains doivent créer un mécanisme de suivi dans le but d'évaluer régulièrement le déroulement et la fonction du FCSA. En juillet 2001, « *La procédure pour le mécanisme de suivi du FCSA* » a été examinée à adopter à Lusaka, Zambie, élaborant en détail sur l'ensemble d'architecture du FCSA. Elle se précise sur les trois niveaux suivant :

- **La Conférence ministérielle**, qui se réunisse tous les trois ans. Les deux côtés peuvent avoir lieu alternativement en Chine et en Continent africain. Le pays africain qui se charge de l'organisation de la Conférence et la Réunion assument conjointement avec la Chine, la

⁴⁶ Actuellement la Gambie ne fait pas partie des pays membre du FCSA.

⁴⁷ Site internet du Forum sur la Coopération sino-africaine, la partie « pays membres ».

coprésidence de la Conférence et la Réunion. La Conférence ministérielle est réservée aux ministres des Affaires étrangères et aux ministres chargés de la coopération économique internationale ;

- **La Réunion des hauts fonctionnaires**, qui doit être convoquée en réunion de suivi un an avant la Conférence ministérielle, et se tient au même niveau une réunion préparatoire de la Conférence ministérielle juste quelques jours avant celle-ci. Elle est prévue à la participation des hauts responsables au niveau des directeurs généraux ou à un rang équivalant des départements compétant des pays participants.

- **Le Dialogue** entre les Chefs des missions diplomatiques des pays africains en Chine et le Secrétariat du Comité de suivi chinois, qui est organisé au moins deux fois par an.

A part du mécanisme régulier, les deux points qui enrichissent le contenu du FCSA ne sont pas négligeables :

- **Le Sommet du FCSA**. Ceci appartient à une version supérieure de la Conférence ministérielle, qui est porté à titre exceptionnel au niveau du Sommet permettant les chefs d'état africains de coordonner le plan de coopération sino-africaine avec les dirigeants suprêmes chinois. Deux sessions de sommet, l'un tenu à Beijing (2006, la 3^e Conférence ministérielle du FCSA) et l'autre à Johannesburg (2015, la 6^e Conférence ministérielle du FCSA), ont eu lieu respectivement à l'occasion du cinquantenaire d'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique et 15 anniversaire de la naissance du FCSA.

- **Le mécanisme des consultations politiques** au niveau des ministres chinois et africains des Affaires étrangères. Il a lieu au cours de l'année suivant de chaque Conférence ministérielle et se tient pendant l'Assemblée générale de l'ONU chaque année.

De plus, des sous-forums du FCSA dans les filières de l'agriculture, de la science et technologie, des échanges socio-culturels, des jeunes et femmes, des médias et des organisations populaires ainsi que des autorités locales sont demandés par les deux parties en vue d'enrichir davantage le contenu du Forum sur la coopération sino-africaine.

Tableau 3 – Les principales activités du FCSA

Date	Ville et pays	Activité
10.10 – 10/12, 2000	Beijing, Chine	1 ^e Conférence ministérielle
15.12 – 16.12, 2003	Addis Ababa, Ethiopie	2 ^e Conférence ministérielle
3.11 – 5.11, 2006	Beijing, Chine	Sommet de Beijing / 3 ^e Conférence ministérielle
8.11 – 9.11, 2009	Charm el-Cheikh, Egypte	4 ^e Conférence ministérielle
19.7 – 20.7, 2012	Beijing, Chine	5 ^e Conférence ministérielle
4.12 – 6.12, 2015	Johannesburg, Afrique du Sud	Sommet de Johannesburg / 6 ^e Conférence ministérielle

Ressource : Informations collectionnées par l'auteur, sur le site internet du Ministère des Affaires étrangères de Chine

2.1.3 Le Comité de suivi chinois

Le Comité de suivi chinois du FCSCA a été créé en novembre 2000, composant actuellement de 27 membres des institutions chinoises⁴⁸. Le Ministre des Affaires étrangères et le Ministre du commerce sont deux présidents honoraires et les responsables dirigeants concernés des deux ministères respectifs assument la co-présidence. Au sein du Comité de suivi, le Secrétariat est composé des départements intéressés du Ministère des Affaires étrangères, du Ministère du Commerce, du Ministère des Finances et du Ministère de la Culture. Le poste du Secrétaire général est assumé par le Directeur général du Département d'Afrique du Ministère des Affaires étrangères et le bureau du Secrétariat est siégé au Département d'Afrique du Ministère des Affaires.⁴⁹

Tableau 4 – Membres du Comité de suivi chinois et leurs fonctions au sein du FCSCA

N°	Institutions (tous au rang ministériel)
1	Ministère des Affaires étrangères
2	Ministère du Commerce
3	Ministère de Finances
4	Ministère de la Culture
5	Département international du Comité central du Parti Communiste Chinois
6	Commission nationale du Développement et de la Réforme
7	Ministère de l'Éducation
8	Ministère de la science et de la technologie
9	Ministère de l'Industrie et de l'Informatique
10	Ministère de la Protection de l'Environnement
11	Ministère des Transports et des Communications
12	Ministère de l'agriculture
13	Commission nationale de la Santé et de la Planification familiale
14	Banque populaire de Chine (banque centrale)
15	Direction générale des Douanes
16	Direction générale des Impôts
17	Administration nationale de l'Inspection et du Contrôle de la Qualité
18	Direction générale de la Presse, de la Publication, des films, de la radiodiffusion et de la télévision
19	Bureau national du Tourisme
20	Bureau de l'Information du Conseil des Affaires d'Etat
21	Bureau d'allégement de la pauvreté et de développement

⁴⁸ Le Forum sur la Coopération sino-africaine, site internet

⁴⁹ Ministères des Affaires étrangères, *Les archives du Forum sur la Coopération sino-africaine*

22	Comité central de la Ligue de la jeunesse communiste chinoise
23	Conseil chinois pour la Promotion du Commerce international
24	Banque nationale de développement
25	Banque nationale pour les Importations et les Exportations
26	Banque de Chine
27	Mairie municipale de Beijing

Ressource : Ministère des Affaires étrangères

Les membres du Comité sont tous sous la conduite du Conseil des Affaires d'Etat, dont le dirigeant suprême est le Premier Ministre. Ouvert et successif⁵⁰, la présence dudit Comité est une manifestation du système national de Chine qui peut garantir la coordination efficace entre les ministères et les institutions pour l'élaboration des politiques du Forum. Parmi tous les membres susmentionnés, trois ministères sont considérés comme les moteurs⁵¹ de la partie chinoise au niveau du FCSEA, à savoir :

(1) Le Ministère des Affaires étrangères : Il est responsable de l'élaboration des politiques diplomatiques à l'égard de l'Afrique, également du développement global du FCSEA. Sous sa conduite, les ambassades et consulats chinois en Afrique maintiennent les contacts et les communications avec les ministères des affaires étrangères des pays africains pour transmettre les attentes et les besoins de la partie africaine vers la Chine en précisant leurs propositions.

(2) Le Ministère du Commerce : Il est responsable de la mise en œuvre du FCSEA au niveau du commerce, de l'investissement et de l'aide aux pays africains. Selon les règles et les politiques du Ministère, il a le droit de sélectionner des entreprises chinoises compétentes pour la mise en œuvre des projets d'aide tels que la construction des infrastructures en Afrique. Autorisé par son gouvernement, le Ministère occupe la place importante dans les évaluations des dettes africaines afin que la poursuite soit exécutée avec efficacité. En outre, le Ministère du Commerce se charge la plupart de formation professionnelle visant aux hauts fonctionnaires africains qui se tient en Chine.

(3) Le Ministère des Finances : Il offre surtout le soutien financier à la coopération sino-africaine et prend la responsabilité de l'audit et de la supervision pertinente des fonds du projet.

2.1.4 Participation de la partie africaine au FCSEA

⁵⁰ 李安山等, 《中非合作与可持续发展——中非合作论坛的角色和作用》, 北京大学非洲研究中心资料。LI Anshan (Dir.), Rapport de *La Coopération sino-africaine et le développement durable --- Rôle et fonction du Forum sur la Coopération sino-africaine*. Archine du Centre de Recherche des Affaires africaines, Université de Pékin, p. 10.

⁵¹ Ibid.

Différente de la participation de la partie chinoise, les institutions de la partie africaine impliquées au FCSA se présentent avec une comptabilité de centralisation et décentralisation qu'elles rendent en même temps bilatérales et multilatérales. En fait, les deux caractéristiques illustrent justement la nature du FCSA qu'il s'offre au monde, c'est à dire, une coopération entre une puissance économiquement émergente et un continent composant 54 pays.

D'une façon générale, la participation de la partie africaine au FCSA vient de 6 directions⁵² :

- Corps diplomatiques des pays africains en Chine ;
- Hauts fonctionnaires africains (au niveau de directeur général) ;
- Ministres des affaires étrangères des pays africains ;
- Ambassadeurs des pays africains accrédités en Chine ;
- Groupe de travail chargé des affaires du FCSA dans les pays africains ;
- Commission de l'Union africaine ;

Tableau 5 - Institutions africaines dans la participation au FCSA



Ressource : Informations collectionnées sur le site internet du FCSA

Dans les circonstances actuelles, le Comité de suivi chinois, sous la forme du dialogue avec les Chefs des missions diplomatiques des pays africains en Chine confirme sa responsabilité de mettre la partie africaine au courant des dernières actualités du FCSA et la mise en œuvre des opérations approuvées par la Conférence ministérielle.

Le processus de fonctionnement et coordination entre la Chine et l'Afrique est généralement comme suit :

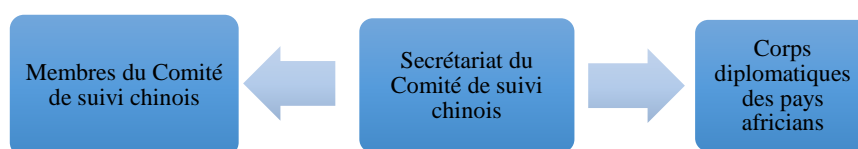
⁵² 中非合作论坛官网, 中非合作论坛简介。 <http://www.focac.org/chn/lttda/ltjj/t933521.htm>
Informations consultées sur le site internet du FCSA.

- En Chine, le Comité de suivi chinois communique avec les ambassadeurs africains accrédités en Chine sur les idées proposées par la partie chinoise en écoutant les remarques et observations pertinentes, et forme un projet définitif dans un domaine spécifique.

- Suivant, le Ministère chinois des affaires étrangères demande les ambassades chinoises aux pays africains (y compris la Mission permanente auprès de l'Union africaine dont ses responsabilités ont été auparavant intégrées dans le fonctionnement de l'Ambassade de Chine en Ethiopie) à faire les ministères des affaires étrangères des pays africains entendre les nouvelles pour avoir le retour de « les opinions du front »⁵³.

- Synchroniquement, le Comité de suivi chinois organise des réunions entre les membres chinois de ce comité afin que les versions finales des projets puissent être raffinées et arrêtées.

Tableau 6 – Le fonctionnement du Comité suivi chinois



2.2 Intentions de la Chine sur la mise en place du FCSEA

La présence actuelle de la Chine sur le continent africain après la première Conférence ministérielle du FCSEA en 2000, est présentée, selon les médias et les chercheurs occidentaux, un « retour⁵⁴ » puissant dès sa première touche officielle avec l'Afrique en 1956 en qualité de la République populaire de Chine. Au-delà des clichés, de part et d'autre, « *le temps de la Chine en Afrique* » (J.-R. Chaponnière et J.-J. Gabas) semble éclatant dans les 15 années écoulées dès la création du FCSEA.

Objectivement parlant, les intentions de la Chine sur la mise en place du FCSEA, hormis ses volontés de la maintien des relations chantantes avec des pays africains, reflètent également ses pensées stratégiques en ce qui concerne les réponses sur une question clé : Quels impacts de la création du FCSEA peuvent-ils être marqués pour le développement d'un pays en développement,

⁵³ 李安山等, 《中非合作与可持续发展——中非合作论坛的角色和作用》, 北京大学非洲研究中心资料。LI Anshan (Dir.), Rapport de *La Coopération sino-africaine et le développement durable --- Rôle et fonction du Forum sur la Coopération sino-africaine*. Archine du Centre de Recherche des Affaires africaines, Université de Pékin, p. 11.

⁵⁴ Stéphanie Balme, *La tentation de la Chine*, Edition Le Cavalier Bleu, imprimé en France en mars 2013, p. 278

surtout pour une économie rebondissant après presque 40 ans d'efforts humains consacrés à la grande réforme et ouverture⁵⁵ au monde ?

- **Angle politique :** La Chine a la conviction que la bonne fonction du FCSA servit à montrer positivement l'image d'un pays qui joue son rôle responsable en Afrique. Les pays africains appartiennent donc non seulement aux pays d'objet avec lesquels la Chine veut élargir les dimensions de coopération spécifiquement dans les domaines de l'investissement et de l'aide au développement, ils sont considérés comme un important partenaire stratégique de la Chine qui se traduit par les volontés chinoises suivantes dans le cadre du FCSA :

(1) La volonté du renforcement de la confiance politique mutuelle entre la Chine et l'Afrique dans le contexte de la montée de statut stratégique de l'Afrique à l'égard du monde ;

(2) La volonté d'élargissement des canaux bilatéraux et multilatéraux sur la coopération ;

(3) La volonté du développement davantage sur les échanges culturels ;

(4) La volonté de la coordination intensifiée entre la Chine et l'Afrique sur les sujets internationaux ;⁵⁶

(5) La volonté de l'engagement de la Chine sur le maintien de la sécurité en Afrique⁵⁷.

Angle économique : Au niveau national, le ralentissement de la croissance économique de la Chine a été marqué le taux de croissance de PIB entre 6,5% à 7%⁵⁸, par rapport à sa forte performance économique depuis le dernier quart de siècle. Pour l'économie chinoise, les incohérences et les risques accumulés depuis longtemps se font sentir davantage, le changement de la vitesse de croissance, les difficultés de la restructuration économique et la substitution de nouveaux moteurs de développement aux anciens s'entrelacent. La Chine est également face à une pression sans précédent sur la surcapacité de production plombant le secteur industriel. Donc, le gouvernement chinois a l'intention d'accélérer, via le FCSA, le transfert de la production chinoise de haut gamme pour les pays en développement à travers la diversification de la coopération sino-africaine.

Au niveau international, l'économie mondiale pâtit d'une reprise molle qui peine à décoller⁵⁹. Tandis que la Chine, le maintien de la vitesse de croissance économique est encore plus difficile à atteindre à cause de l'affaiblissement du commerce mondial. Les échanges commerciaux et

⁵⁵ La Chine a lancé la politique stratégique « la Réforme et l'Ouverture » en 1978 en vue de faire relancer son économie.

⁵⁶ Les quatre « volontés » sont cités du discours du Président chinois d'alors HU Jintao à l'occasion de l'Ouverture du 5^e Conférence ministérielle du FCSA en juillet 2012.

⁵⁷ Interprété dans le discours du Président chinois XI Jinping à l'occasion de l'Ouverture du Sommet de Johannesburg (6^e Conférence ministérielle du FCSA) en décembre 2015

⁵⁸ Le chiffre a été annoncé par Premier Ministre LI Keqiang à l'occasion de l'ouverture annuelle de la session de l'Assemblée nationale du Peuple en mars 2016. Pour certains économistes occidentaux, ils croient ce taux sera à 6,5% ou plus moins.

⁵⁹ Reportage de l'AFP publié en 3 mars 2016

économiques avec des pays africains dans le cadre du FCSA est l'un des moyens les plus efficaces pour la Chine d'atténuer la pression du commerce extérieur. Cela reflète également la nouvelle orientation de la stratégie économique globale de la Chine.

Angle de question sécurité : La Chine s'est engagée à lutter pour la paix et la sécurité sur le continent, donnant des assurances qu'elle soutiendra les efforts de paix des Africains. Un engagement salué par le Président sud-africain, Jacob Zuma, partisan de longue date de solutions africaines aux problèmes africains : « Vous vous êtes engagés auprès du Conseil de sécurité de l'ONU à apporter une assistance matérielle pour des missions africaines de maintien de la paix dirigées par des Africains. Vous avez dit que la puissance militaire de la Chine serait utilisée pour la paix, pour éviter des guerres et soutenir des pays vulnérables. »⁶⁰

D'autre part, la paix et la sécurité en continent africain est les conditions essentielles en ce qui concerne les intérêts stratégiques de la Chine. A cet effet, la participation active de la Chine pour les affaires de sécurité en l'Afrique est non seulement l'expression de sa montée de capacité du maintien de la paix au niveau régional et international, et aussi profondément liée à la croissance de l'installation des entreprises chinoises en Afrique ainsi que l'intégration multipliée des ressortissants chinois aux pays africains. En 2013, les échanges commerciaux sino-africains sont arrivés au montant de 2000 milliards de dollars⁶¹. Pendant les derniers cinq ans consécutifs, la Chine est couronné du partenaire commercial le plus grand pour l'Afrique⁶². Actuellement, plus de 2500 entreprises chinoises, nationales et privées, s'engagent aux affaires en Afrique, avec un stock d'investissement direct plus de 250 milliards de dollars⁶³. En outre, plus d'un million⁶⁴ de ressortissants chinois vivent en Afrique. La protection des intérêts des entreprises et des bénéficiaires personnels entre en ligne de compte de l'autorité chinoise d'une manière plus important.

2.3 Influences du FCSA pour l'Afrique

2.3.1 Influence économique et commercial

Le commerce avec la Chine est relativement plus important pour la croissance économique de l'Afrique⁶⁵. A la fin de l'année 2014, les échanges commerciaux entre la Chine et les pays africains ont frôlé totalement 222 milliards de dollars, soit quatre fois plus qu'en 2006, tandis que les investissements cumulés chinois en Afrique ont atteint 101 milliards de dollars,

⁶⁰ Citation du Discours du Président sud-africain Jacob Zuma à l'occasion de la cérémonie de fermeture du Sommet de Johannesburg du FCSA en décembre 2015.

⁶¹ Rapport annuel sur le commerce sino-africain, publié par le Ministère du Commerce de Chine en février 2014.

⁶² Rapport annuel sur le commerce sino-africain, publié par le Ministère du Commerce de Chine en février 2016.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

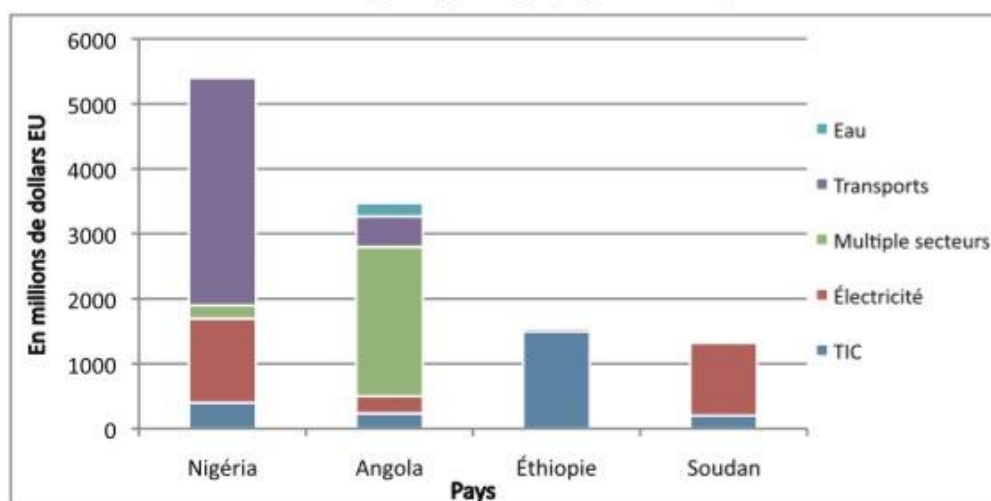
⁶⁵ Richard Schiere (Dir.), Document *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?* Groupe de la Banque africaine de développement, publié en 2011, p.50

bénéficiant à plus de 3 100 entreprises africaines.⁶⁶ Le ministère chinois du Commerce estime à 300 milliards de dollars les échanges commerciaux entre les deux parties pour l'ensemble de 2015.

Dans le domaine d'infrastructure, selon la statistique de la Banque mondiale, 7 ans après la création du FCSA, plus de 35 pays africains ont conclu des accords de financement de l'infrastructure avec la Chine, au premier échelon desquels le Nigéria, l'Angola, le Soudan⁶⁷ et l'Éthiopie (Tableau 7). A l'heure actuelle, bénéficiée aux projets dans le cadre du FCSA, les pays africains ont construit 5 675 km de chemins de fer, 4 507 km d'autoroutes, 18 ponts, 12 ports, 14 aéroports et terminaux, 64 centrales électriques, 76 installations de sports, 68 hôpitaux, plus de 200 écoles et 23 centres de manifestation agricole⁶⁸.

Tableau 7

Financement par la Chine des projets d'infrastructure dans les principaux pays (2001 – 2007)



Source : Banque mondiale, 2009

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures positives du « Programme des dix coopérations » sino-africain par le Président Xi Jinping⁶⁹, le Fonds de développement sino-africain (FDSA)⁷⁰ a initié la création de la « Société du développement et d'investissement pour

⁶⁶ Agence de Xinhua, *FCSA : la coopération chinoise, une feuille de route volontaire au service de l'intérêt commun*, publié à Tunis au 7 décembre 2015.

⁶⁷ A cette époque-là, le Soudan comporte le territoire actuel du Soudan du Sud.

⁶⁸ Agence de Xinhua, *La Chine défend sa politique en Afrique face à la diffamation en Occident*, publié à Beijing au 10 décembre 2015.

⁶⁹ Allocution du Président XI Jinping à l'occasion de l'ouverture du Sommet de Johannesburg du FCSA en décembre 2015, *Ouvrons une nouvelle ère de la coopération gagnant-gagnant et du développement commun entre la Chine et l'Afrique*, publié par l'Agence Xinhua le 7 décembre 2015.

⁷⁰ Ouvert officiellement le 26 juin 2007, le Fonds de développement Sino-africain se définit comme le fond spécialisé qui soutient les entreprises chinoises pour la coopération avec l'Afrique et l'exploitation du marché africain.

les travaux d'infrastructure d'outre-mer de Chine ». (China Overseas Infrastructure Développement and Investment Co., Ltd en anglais)⁷¹.

Ainsi, les économies africaines bénéficient de biens de consommation plus disponible et meilleur marché⁷² avec un impact sur le prix des importations des pays africains exercé par la Chine. C'est le cas, selon la Banque africaine de développement, pour les véhicules de transport (Afrique du sud, Nigéria et Ethiopie), le textile (Ethiopie), l'habillement (Afrique du sud, Maurice) et le riz (Kenya et Côte d'Ivoire). La possibilité d'acquérir des biens d'équipement et du matériel à des prix inférieurs⁷³ à ceux des produits importés d'Europe abaissent considérablement le coût de développement de l'infrastructure africaine.

L'Afrique, riche en ressources naturelles et jouissant d'une ample main-d'œuvre, se situe dans une phase émergente d'industrialisation, tandis que la Chine a accumulé des avantages sur les plans des technologies, des équipements, de la qualification de ses travailleurs et du capital durant les trois décennies passées de réforme et d'ouverture.

2.3.2 Influence géopolitique sur l'intégration en Afrique

Depuis sa création en 2002, l'Union africaine⁷⁴ n'a jamais caché sa détermination d'accélérer le processus de l'intégration régionale et sous régionale en Afrique⁷⁵. Dans le cadre du FCSA, l'agissant de la Chine sur l'intégration africaine dans les biais divers est de plus en plus évident⁷⁶.

Le FCSA impulse l'intégration africaine par l'aide à l'infrastructure⁷⁷ : L'infrastructure sous-développée en Afrique est l'un des principaux obstacles pour la réalisation de l'intégration africaine. Selon les statistiques de l'Union africaine, les coûts en moyenne de transport de production dans les pays africains sans littoral sont presque 20% à 40% des coûts totaux de production, qui sont plus élevé que la proportion moyenne de 10% dans les pays développés. Dans le cadre du FCSA, du 2007 à 2009, la Chine a fourni aux pays africains

⁷¹ A l'heure actuelle, 7 sociétés partenaires des domaines de l'ingénierie, des transports ou de l'investissement sont impliquées dans cette création, à savoir : China Gezhouba Group Engineering Co. International, Ltd, China Civil Engineering Group Co., Ltd, China Telecom Group International Limited, Dingyi Investment Group Co., Ltd, Hebei Construction Investment Energy Investment Co., Ltd, Changjiang exploration planning and Design Research Co., Ltd. et China ENFI engineering Co., Ltd.

⁷² Richard Schiere (Dir.), Document *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?* Groupe de la Banque africaine de développement, publié en 2011, p.61

⁷³ Dans le cadre du FCSA, le Ministère du Commerce de Chine définit les prix des produits exportés vers les marchés africains dépendant la spécification de chaque pays africain concerné.

⁷⁴ L'Union africaine est une organisation d'Etats africains créée en 2002 en application de la Déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Elle a remplacé l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). La mise en place de ses institutions (Commission, Parlement panafricain et Conseil de paix et de sécurité) a eu lieu en juillet 2003 au sommet de Maputo au Mozambique.

⁷⁵ 张忠祥, 《中国在非洲一体化进程中的作用》。上海师范大学学报 2012 年 9 月第 41 卷第 5 期。ZHANG Zhongxiang, African Studies Center, *China's role in African integration*, publié au Journal of Shanghai Normal University (Philosophy & Social Science Edition) Vol.41, n°5 du septembre 2012, p.95

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

une somme de 5 milliards de dollars⁷⁸ de prêts préférentiels et des crédits acheteurs à l'exportation préférentiels pour soutenir 38 projets d'infrastructure principalement dans les domaines de construction des centrales hydroélectriques, des aéroports, des autoroutes etc.. D'après un haut fonctionnaire du Ministère du Commerce de Chine⁷⁹, dans les premiers dix ans du FCSCA, la Chine a offert aux 13 pays africains un total de 4,39 milliards de dollar de crédit de l'acheteur à l'exportation préférentiel ; 9 pays africains ont signé des accords de prêts préférentiels dont le montant totalise à 12,94 milliards de yuan (soit un équivalent de 1,99 milliard de dollar), impliqués dans les télécommunications, le transport, l'énergie, l'électricité, l'hydraulique et les aéroports.

Le FCSCA impulse l'intégration africaine par ses soutiens aux organisations sous régionales en Afrique : Le partenariat entre l'Union africaine et la Chine joue un rôle important pour le développement et la stabilité en Afrique. En novembre 2008, la première session de dialogue stratégique entre l'UA et la Chine a été tenue en Ethiopie. En 2011, l'UA est devenue le membre officiel du FCSCA. Du 2012 à 2014, l'UA a bénéficié une aide bénévole de 600 millions de yuan⁸⁰ de la part du gouvernement chinois en ce qui concerne la fonction de l'UA au sein de l'intégration africaine.

Concernant les organisations sous régionales, en 2010, le volume du commerce entre la Chine et le Communauté de développement d'Afrique australe (*Southern Development African Community* en anglais) a atteint 61 milliards de dollar⁸¹, ce qui représente près de la moitié du volume totale des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique. Quant au Communauté d'Afrique de l'Est (*East African Community* en anglais), il a signé des accords de cadres sur les coopérations économiques et commerciales avec le Ministère chinois du Commerce, lui faisant la première organisation sous régionale en Afrique qui a institué le mécanisme de partenariat avec la Chine.

2.3.3 Influence sur le choix de modèle de développement

⁷⁸ *Chinese Infrastructure Investments and African Integration*, <http://www.afdb.org/en/documents/>, publié en avril 2012.

⁷⁹ “商务部西亚非洲司司长钟曼英接受新华社记者采访”，2011年10月23日。<http://www.focac.org/chnzt/somAfrica2011/t870189.htm>, 2012 -03 -20

⁸⁰ La décision de l'aide bénévole a été proclamée par JIA Qingling, Président d'alors de la Conférence consultative politique du peuple chinois, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de nouveau siège social de l'Union africaine en janvier 2012.

⁸¹ 张忠祥, 《中国在非洲一体化进程中的作用》。上海师范大学学报 2012 年 9 月第 41 卷第 5 期。ZHANG Zhongxiang, African Studies Center, *China's role in African integration*, publié au Journal of Shanghai Normal University (Philosophy & Social Science Edition) Vol.41, n°5 du septembre 2012, p.99

[...La Chine est devenue un pays moderne qui représente un modèle de référence pour le développement de l'Afrique ...]⁸² En fait, le modèle chinois du développement, constitue d'un logique que la relance économique et le relèvement de qualité de vie du peuple sont politiquement prioritaires⁸³ par rapport le régime politique. En respectant le principe de non-ingérence et de neutralité comme socle de sa coopération, la Chine propose un modèle de développement sans condition additionnée contraire à la politique d'aide de l'Occident⁸⁴.

La coopération sino-africaine dans le cadre du FCSA s'écrit également son impact sur la mode de coopération sud-sud et de coopération entre les pays en développement et des pays émergents. Inspirés par le déroulement du FCSA, l'Inde, la Corée du Sud, le Brésil, la Turquie et d'autres pays ont mis en place leurs propres plateformes pour la coopération avec les pays africains⁸⁵. La Malaisie s'occupe déjà la 3^e place du pays d'investisseur en Afrique, derrière la France et les Etats-Unis⁸⁶.

Les pratiques du FCSA, dont résultats et expériences mutuellement partagés par la Chine et les pays africains, ont indiqué une direction favorable pour l'avenir de la coopération sino-africaine, permettant le FCSA de devenir une plate-forme où les pays africains cherchent les appuis réciproquement avec l'extérieur. D'autre part, le FCSA est considéré comme une sélection pragmatique que peuvent prendre les pays en voie de développement dans l'espérance de la collaboration au niveau international. En plus, touchés par les pratiques du FCSA, les pays développés sont incités à réfléchir leurs philosophies traditionnelles à l'égard des relations avec les pays africains ainsi que les aides de développement aux pays en développement. Selon le professeur brésilien Paulo Fagundes Visentini, la réussite du FCSA a incité au fur et à mesure, des leaders des pays africains et des politiciens occidentaux à réfléchir sur une mode durable de coopération nord-sud ainsi que sud-sud⁸⁷.

La réalité est que, l'Afrique est aujourd'hui un continent de l'ambition, et il est temps que les pays occidentaux ont commencé à traiter les pays africains comme des partenaires égaux et à comprendre respectueusement sur leurs objectifs et besoins, [*tout comme les pratiques réalisées par les chinois en Afrique*]⁸⁸

⁸² Interview de Moussa Bolly à l'Agence de Xinhua, journaliste et chargé de communication au ministère malien de la jeunesse et des sports.

⁸³ Commandant sénégalais Mbaye Cisse, L'Affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine, mise en ligne sur <http://www.diploweb.com/forum/chine07102.htm> en octobre 2007.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ 周玉渊, 《中非合作论坛 15 年》, 《西亚非洲》杂志 2016 年第 1 期。ZHOU Yuyuan, 15 anniversaire du Forum sur la Coopération sino-africaine, Revue Studies on Western Asia and Africa, n°1, 2016, p.4.

⁸⁶ 《BBC：马来西亚对非直接投资赶超中国》, 刊载于新华网：http://news.xinhuanet.com/cankao/2013-03/27/c_132266205.htm, publié le 23 octobre 2015.

⁸⁷ Paulo Fagundes Visentini, *Africa and the Emerging Powers : the South and the Unholy Cooperation*, Brazilian Journal of Strategy & International Relationships, Vol.3, n°5, 2014, p.45-49

⁸⁸ Frederick Kuo, *What China knows about Africa that the West doesn't*, Revue américaine bimestriel The National Interest, Edition du mai et juin, 2016.

PARTIE 3

Les différentes perceptions sur le Forum sur la Coopération sino-africaine

Le gouvernement chinois estime que la création de FCSA s'agit une réussite sur l'exploration innovante d'un nouveau modèle de la coopération sino-africaine qui s'adapte aux circonstances internationales actuelles, notamment à la vague de nouveau partenariat sud-sud et le développement avec les pays émergents⁸⁹. En 2006, la Chine et les pays africains ont témoigné la fondation du FCSA. Au cours de la dernière décennie, le FCSA a été mise en œuvre de manière complète et efficace, jouant un rôle d'orientation importante pour le développement des relations sino-africaines⁹⁰. Depuis 2009, la Chine est le plus grand partenaire commercial de l'Afrique⁹¹. En 2014, le volume du commerce de la Chine avec l'Afrique a quadruplé par rapport à 2006⁹². Les échanges culturels entre les deux parties se sont multipliés rapidement, avec près de 3 millions de déplacements entre la Chine et l'Afrique par an⁹³. L'appréciation du gouvernement chinois sur le FCSA, c'est que les échanges et la coopération entre la Chine et les pays africains atteignent [*une ampleur et une profondeur sans précédent*]⁹⁴, et le taux de contribution de la Chine au développement économique de l'Afrique s'est nettement élevé⁹⁵. Le gouvernement chinois met en œuvre les décisions convenues entre la Chine et les pays africains lors de la chaque conférence ministérielle malgré les défis au niveau mondial et les difficultés économiques que rencontre la Chine⁹⁶.

Comparée par la Chine, les pays africains ont également de grandes attentes pour le FCSA et le partenariat de coopération stratégique global sino-africain. Pour l'Afrique, sa participation au FCSA est une attitude positive de l'application pragmatique de la politique « Regardons vers l'Est⁹⁷ » qui l'a rendu de bons résultats. Le FCSA est aussi un outil qui permet ce partenariat d'être ancré dans l'égalité et le respect, et que le but soit d'améliorer la vie d'une portion

⁸⁹ Richard Schiere (Dir.), Document *La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ?* Groupe de la Banque africaine de développement, publié en 2011, p.3

⁹⁰ *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique*, publié en décembre 2015

⁹¹ Rapport annuel du Ministère du Commerce de Chine sur la coopération économique entre la Chine et l'Afrique, publié en mars 2011.

⁹² Information collectionnée sur les archives du Département des affaires africaines du Ministère des Affaires étrangères de Chine.

⁹³ Discours du Président chinois XI Jinping à l'occasion du Sommet de Johannesburg en décembre 2015.

⁹⁴ *La politique de la Chine à l'égard de l'Afrique*, publié en décembre 2015

⁹⁵ Interview de WANG Yi (Ministre chinois des affaires étrangères) par l'Agence Xinhua, à l'occasion du 15^e Lanting Forum sur le thème « Le Sommet de Johannesburg ».

⁹⁶ Conférence de Presse de l'Ambassade de Chine à Pretoria, Afrique du Sud au 18 décembre 2015

⁹⁷ « *Regardons vers l'Est* » est une expression politique généralement utilisée par les professeurs chinois pour décrire le phénomène que les pays en développement cherchent la coopération avec la Chine ou d'autres pays émergents (la Russie, l'Inde, le Brésil, la Turquie, etc.) dans le contexte de la crise financière mondiale. Ces pays se trouvent géographiquement à l'hémisphère est par rapport aux pays occidentaux qui sont les principaux pays donateurs pour les pays en voie de développement.

substantielle de l'humanité⁹⁸. Au fond du comportement, il y a le partage de l'expertise et des expériences pour éradiquer la pauvreté et assurer une amélioration des conditions socioéconomiques, [*créant ainsi une meilleure vie pour tous via notre destinée commune*]⁹⁹.

Pourtant, la présence galopante de la Chine en Afrique suscite des doutes liés aux normes et au développement durable par rapport spécialement à l'indifférence et le non-respect pour les lois et les règles locales en Afrique, sans oublier l'opinion controversée en ce qui concerne une coopération sino-africaine « gagnant-gagnant ». De plus, les préoccupations de l'opinion occidentale concernant la puissance en Afrique et la fonction du FCSA portent tout autant sur les motifs, la stratégie et les méthodes, [*soupçonnés d'emblée corrompus et corrupteurs*].¹⁰⁰ Les observateurs concentrent souvent leurs critiques sur l'absence de respect des sociétés civiles locales, le pillage des ressources naturelles et énergétiques, la mauvaise qualité des produits fabriqués en Chine et un modèle de développement au prix de sacrifices environnementaux, etc. Certains experts africains et occidentaux croient qu'une telle coopération sino-africaine maintiendrait les pays africains dans un état de sur-dépendance à l'égard de régimes néo-patrimoniaux¹⁰¹, ou le néo-colonialisme plus directement.

En essayant de présenter des opinions de tous les milieux, gouvernementaux et publics, domestiques et internationales, la découverte de différentes perceptions sur le FCSA est pour le but d'explorer des espaces d'amélioration pour la partie chinoise, afin qu'elle puisse évaluer et puis définir plus objectivement une perspective du FCSA à la fois pour elle et l'Afrique.

3.1 Evaluations du FCSA par la Chine

En Chine, les hommes politiques et experts arrivent à un consensus : la fondation du FCSA ouvre une nouvelle ère de bénéfices mutuels entre la Chine et les pays africains¹⁰². A travers ce mécanisme, la Chine adopte une approche multidimensionnelle vers l'Afrique, renforçant d'un côté ses relations avec les pays individuellement et de l'autre ses relations avec les organisations sous régionales.

3.1.1 Le FCSA concernant la coopération sino-africaine

[*La Chine et l'Afrique partagent d'importants intérêts communs et la base de leur coopération, ancienne de plusieurs décennies, s'avère solide*]¹⁰³. Selon les diplomates chinoises,

⁹⁸ Commentaire déclaré par le Président sud-africain Jacob Zuma dans un communiqué publié le 3 décembre 2015.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Stéphanie Balme, *La tentation de la Chine*, Edition Le Cavalier Bleu, imprimé en France en mars 2013, p. 277

¹⁰¹ Commandant sénégalais Mbaye Cisse, L'Affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine, mise en ligne sur <http://www.diploweb.com/forum/chine07102.htm> en octobre 2007.

¹⁰² Agence Xinhua, La coopération Chine – Afrique ouvre une nouvelle ère de bénéfices mutuels, publié à Johannesburg le 24 décembre 2015.

¹⁰³ SUN Jiwen (Ambassadeur chinois au Gabon), *Œuvrons ensemble pour assurer un avenir encore plus radieux à la coopération gagnant-gagnant entre la Chine et l'Afrique*, publié dans journal gabonais « L'Union » le 1^{er} octobre 2015.

l'économie chinoise actuelle s'est d'ores et déjà dotée d'une structure forte caractérisée par un niveau d'industrialisation avancée, une capacité suffisante dans la production industrielle et la construction, une application générale de hautes et nouvelles technologies dans de nombreux secteurs et un niveau d'éducation assez élevé. Dans tous les domaines susmentionnés, il existe de nombreuses opportunités de coopération entre la Chine et l'Afrique.

En ce sens, la coopération sino-africaine est dynamique et fructueuse¹⁰⁴. Elle est de nature gagnant-gagnant et apporte des avantages à la Chine et aux pays africains. Dans cette coopération, la Chine reste attachée aux principes suivants : amitié, pragmatisme, sincérité et franchise. En fait, les mots susmentionnés sont souvent servis par les chinois pour évaluer la relation sino-africaine dans la circonstance formelle ou informelle. Dans le respect de la souveraineté des pays africains, la Chine poursuit ce type de coopération en tenant compte des réalités nationales et des besoins prioritaires pour le développement socio-économique de chaque pays africain. Les secteurs, l'envergure et la méthode de coopération sont tous dans la prise de décision de la partie chinoise. En un mot, la franchise qui règne dans les échanges des idées permet de résoudre les problèmes surgis afin que les deux parties puissent garantir la réussite de la coopération.

3.1.2 Le FCSA concernant le développement socio-économique de l'Afrique

Pour bien évaluer ce point, il faudrait qu'on comprenne un peu de l'actualité économique de Chine. Après plus de 30 ans d'ouverture et de réforme, la Chine a développé de nombreuses entreprises compétitives et une forte capacité de production. Ce bon résultat la met dans une meilleure position pour coopérer avec d'autres pays pour atteindre un développement gagnant-gagnant basé sur la complémentarité des différents pays.

En mars 2016, le plan de développement socio-économique pour la période 2016-2020 a été approuvé lors de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale de Chine. Le gouvernement envisage de maintenir un rythme de croissance économique supérieur à 6,5 % durant le 13^e plan quinquennal afin de réaliser l'objectif d'édification d'une société « modérément prospère » et doubler le PIB et le revenu par habitant par rapport à 2010. Pour garantir que ce plan de grande vision parte du bon pied, Premier ministre chinois LI Keqiang a proposé 8 grandes missions pour l'an 2016, notamment l'accélération de la mise en œuvre de l'initiative « une Ceinture et une Route »¹⁰⁵, l'approfondissement de la coopération internationale en matière de capacités de production et les exportations de biens d'équipement, de technologies, de normes et de services chinois. Parallèlement, la stratégie de transformation

¹⁰⁴ Interview de ZHANG Ming, Vice-ministre chinois des affaires étrangères chargé des affaires africaines, réalisé par le *Quotidien du Peuple* en décembre 2015

¹⁰⁵ *Synergies sino-africaines de développement*, Revue Chinafrique, publié le 12 avril 2016, consulté disponible sur http://www.chinafrique.com/Opinion/201604/t20160412_800054308.html.

de l'économie moderne injectera une nouvelle vitalité et apportera de nouvelles opportunités à la coopération sino-africaine.

En effet, l'initiative « une Ceinture et une Route », dont la quintessence se concentre à la coopération économique internationale en Asie, Europe et Afrique, permet la Chine de promouvoir le FCSA dans deux domaines : d'un côté, intégrer la réorganisation industrielle de Chine avec l'industrialisation pour les pays africains ; d'autre côté, synchroniser l'initiative « une Ceinture et une Route » avec l'actuelle politique chinoise à l'égard de l'Afrique dans le biais de FCSA. Depuis quelques années, surtout après la prise en pouvoir du XI Jinping, trois grands pas ont été réalisés en ce sens :

- Les accords de coopération conclus quand le Président chinois a effectué des visites d'Etat en Tanzanie, en Afrique du Sud et en République du Congo en 2013 ;
- L'engagement à aider les pays africains à construire des réseaux ferrés, autoroutiers ou aériens du Premier Ministre chinois lors de sa visite en Afrique en 2014 ;
- Les 10 projets clés destinés à stimuler la coopération sino-africaine proposés par la Chine durant le Sommet de Johannesburg du FCSA en 2015.

Tout comme les Chinois avec le « rêve chinois¹⁰⁶ » de renaissance nationale, la Chine a la conviction que les pays africains peuvent atteindre le but de réduction de la pauvreté et de développement autonome. Dans ce sens, l'initiative du FCSA de la Chine se fait l'écho des stratégies de développement des pays africains au 21^e siècle en injectant une nouvelle impulsion au développement durable des relations sino-africaines et en explorant un nouveau modèle de coopération sud-sud.

Rappelons qu'en 2014, le commerce sino-africain a dépassé 220 milliards de dollars et les investissements chinois en Afrique ont dépassé 30 milliards de dollars, actualisant respectivement une croissance de 22% et de 66% depuis la fondation du FCSA. La part des échanges commerciaux sino-africains dans le commerce étranger total de l'Afrique a augmenté fortement de 3,82 % à 20,5 % pendant la même période¹⁰⁷.

Il est à noter également que jusqu'au mois de juin 2015, dans le cadre du FCSA, plus de 3 800 km de chemins de fer et 4 334 km de routes ont été construits grâce à des financements chinois. Plus de 200 écoles ont été créées avec l'aide ou le financement chinois. Actuellement, le gouvernement chinois offre aux pays africains plus de 7 000 bourses d'étude chaque année scolaire et accueille au moins de 100 programmes de formation technique ou de management,

¹⁰⁶ Le « rêve chinois » est un concept politique sur le grand renouveau de la nation chinoise, lancé par le Président chinois XI Jinping. C'est une tradition chez les dirigeants chinois de résumer dans une formule frappante l'orientation qu'ils comptent donner à la politique qu'ils mèneront au cours de leur mandat.

¹⁰⁷ Informations collectionnées sur le site internet du Ministère du Commerce de Chine

bilatéraux ou multilatéraux par an, ainsi que des ateliers d'étude pour les haut fonctionnaires et officiers africains¹⁰⁸.

Etant donné les points forts respectifs, les pays africains bénéficient des opportunités précisées par le FCSA pour leur développement. Le FCSA possède d'une portée importante pour permettre un développement de l'Afrique équilibré, inclusif et durable ainsi qu'une transformation et amélioration des relations sino-africaines.

3.1.3 Le FCSA concernant la coopération sud-sud

La coopération sud-sud s'agit nouvelle forme de l'architecture de l'aide plutôt éloignées du modèle traditionnel « nord-sud ». La Chine dans ce type de coopération, réside dans le fait qu'elle réalise de nombreux projets dans divers pays en voie de développement¹⁰⁹.

Comme les Chinois disent, le respect mutuel et l'égalité sont les valeurs majeures. Quand la Chine offre ses soutiens aux pays africains, elle adhère aux principes **de non-ingérence** dans les affaires internes du pays partenaire ; **de non conditionnalité**, au niveau politique et commercial ; et de compréhension du partenaire à se décider en toute indépendance son propre chemin et modèle de développement. Au plan de la coopération sud-sud et dans la mesure de ses capacités, la Chine offre son assistance à d'autres pays du sud (pays en voie de développement) afin qu'elle puisse leur appuyer, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et le progrès de leurs moyens de subsistance.

Par exemple, pendant le Sommet du Johannesburg du FCSA en 2105, le gouvernement chinois a précisé « cinq piliers » de la coopération bilatérale en « dix zones principales »¹¹⁰. A la faveur du FCSA, la Chine veut tout avancer sa vision sur la coopération sud-sud qui convient à la coopération sino-africaine : la consolidation de la confiance politique, l'approfondissement de la coopération économique par bénéfice mutuel, la perfection des échanges, l'apprentissage culturel, l'aide en matière de sécurité, la consolidation de l'unité et la coordination dans les affaires internationales.

¹⁰⁸ Informations collectionnées sur l'interview du YANG Jiechi (Conseiller d'Etat chargés les affaires étrangères) à l'occasion du Sommet de Johannesburg du FCSA.

¹⁰⁹ Pratyush Sharma, L'Evolution de la Chine dans la Coopération Sud-Sud, traduit de l'espagnol au français par Maïté de Onaindia, consulté disponible sur <http://www.ritimo.org/L-evolution-de-la-Chine-dans-la-cooperation-Sud-Sud>

¹¹⁰ Les termes du « cinq piliers » et « dix zones principales » viennent du discours du Président chinois XI Jinping à l'ouverture du Sommet de Johannesburg, nommé *Ouvrons une nouvelle ère de la coopération gagnant-gagnant et du développement commun entre la Chine et l'Afrique*. Le « **cinq piliers** » représente les 5 orientations générales de développement de la relation sino-africaine, à savoir : l'égalité politique et la confiance mutuelle, la coopération gagnant-gagnant, les échanges culturels mutuellement enrichissants, l'assistance mutuelle en matière de sécurité et la coordination et la solidarité en matière d'affaires internationales. Le « **dix zones** » sont les 10 domaines de coopération majeure convenues par la Chine et les pays africains durant ledit Sommet, à savoir : les domaines de l'industrialisation, de la modernisation agricole, de la construction d'infrastructures, des services financiers, du développement vert, de la facilitation du commerce et des investissements, de la réduction de la pauvreté, de la santé publique, des échanges entre les peuples et de la paix et de la sécurité.

Selon Professeur ZHOU Yuyuan¹¹¹, le FCSA est sans doute un modèle de référence pour la coopération sud-sud, ce qui est couramment partagé d'autres experts chinois. Les raisons s'expliquent comme suit :

Premièrement, le FCSA exprime fortement une volonté de la Chine et les pays africains à construire ensemble une communauté de destin. La Chine, le pays en développement comme les pays africains, partage les expériences historiques communes dans la lutte contre le colonialisme et prend des tâches similaires de développement. Donc, le FCSA reflète un sens naturel sur cette communauté de destin.

Deuxièmement, le FCSA transmet clairement les principes et normes que la Chine insiste depuis tout au début, entre elle et les pays en voie de développement. Le développement commun de la Chine et les pays africains est l'objectif central de la création du FCSA, tandis que le respect mutuel et l'égalité consistent des principes de base. Comme en réalité, la véritable égalité est souvent difficile à atteindre pour les pays en voie de développement à cause de leur volume économique leur statut politique dans la communauté internationale¹¹². Par contre, les engagements chinois et la mise en œuvre effective de la part de Chine dans le cadre du FCSA peuvent en effet être accueillis et reconnus par les pays en voie de développement incluant la plupart des pays en Afrique, du fait de la fidélité de Chine à sa diplomatie à l'égard de l'Afrique. De plus, « *la juste conception de la justice et des bénéfices* », perspective lancée officiellement par le gouvernement chinois en 2015, devient capable comme l'un des plus importants critères de la coopération externe avec lequel la Chine ait la conviction de coordonner et même résoudre les problèmes en cas de divergence.

Troisièmement, le FCSA essaie volontairement de parvenir à une identité de vue sur les problèmes majeurs tout en laissant en suspens les divergences mineures quand elle s'engage à la coopération sud-sud. Les pays africains, par défaut de la complexité de structure politique, la diversité économiques et la différence des facteurs sociaux et religieux, se trouvent dans les processus de développement complexe et varié¹¹³. En ce qui concerne le modèle de développement, il est impossible d'imposer les pays africains de suivre un ensemble de système ou gouvernance d'autres pays sans adapter et rajuster. Tout en comptant cette réalité en considération, la FCSA fournit une assistance en respectant les voies de développement que les pays africains ont prises.

¹¹¹ Voir ZHOU Yuyuan, *15 anniversaire du Forum sur la Coopération sino-africaine*, Revue Studies on Western Asia and Africa, n°1, 2016.周玉渊, 《中非合作论坛 15 年》, 《西亚非洲》杂志 2016 年第 1 期。

¹¹² Ibid.

¹¹³ Kako Nubukpo, *Chine-Afrique : une coopération décomplexée*, Revue Jeune Afrique, publié le 24 décembre 2015.

En synthèse, à travers le FCSA, la Chine a cristallisé les principes de coopération sino-africaine avec le consentement général de la partie africaine et a également les pratiqués avec succès pendant les dernière 15 années, permettant ce mécanisme du forum devenir une référence importante dans le cadre de la coopération sud-sud.

3.2 Voix de l'Afrique sur le FCSA

Tout comme la Chine a pris une sérieuse option sur l'Afrique¹¹⁴, personne ne dénonce pas la présence de Chine et le déploiement du FCSA en Afrique se multiplie. Quoi que les voix africaines au regard du FCSA soient, ce genre d'événements entre la Chine et l'Afrique, tout comme ceux entre l'Inde-Afrique, le Brésil-Afrique, la Turquie-Afrique, etc., consiste d'un modèle de partenariat entre les pays émergents et les pays africains, à part des traditionnelles aides au développement africain fourni par les Etats-Unis, le Japon, la France, etc. Evidemment, le FCSA pour un part des africains, il traduit une vision optimiste de coopération qui peut garantir possiblement l'industrialisation et le développement durable en Afrique. Certes, on entend aussi la voix controversée de l'appréhension du monde africain au-delà de la convoitise supposément suscitée par ses richesses naturelles¹¹⁵.

3.2.1 Les voix affirmatives

Le premier constat est que le soutien de la Chine à l'Afrique est de plus en plus multiforme. Les autorités africaines estiment que [*l'aide constante de la Chine à l'Afrique est un acte déterminant pour un développement synergique*¹¹⁶]. Selon le Président sud-africain Jacob Zuma, la relation du FCSA repose sur les principes d'égalité et de respect mutuel. Le FCSA a le potentiel d'améliorer de manière significative l'agenda continental de l'Afrique synthétisé dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La contribution de Chine au développement de l'Afrique est une réalité, et le sommet du FCSA apporte un regain de vitalité dans la coopération entre l'Afrique et son partenaire chinois¹¹⁷. Certains chefs d'Etats des pays africains félicitent que les mesures annoncées par le gouvernement chinois à chaque sommet et conférence ministérielle du FCSA permettent d'approfondir le partenariat entre la Chine et l'Afrique de nature à faire de la coopération chinoise une nouvelle alternative qui s'impose de plus en plus¹¹⁸. Cette

¹¹⁴ Aissatou Diallo, L'Afrique face aux partenaires commerciaux : quelles options pour le continent ? Revue Passerelles, volume 14, n°4, publié en septembre 2013, p.13

¹¹⁵ Pierre Picquart, *La Chine dans vingt ans et le reste du monde*, Edition Favre SA, imprimé en France en mars 2011, p.304.

¹¹⁶ Sylvain Kassia Gueu (spécialiste ivoirien en sciences politiques et relations internationales), Article *L'Aide constante de la Chine à l'Afrique est un acte déterminant pour un développement synergique*.

¹¹⁷ Interview de Kakou Tiémélé (professeur d'économie à l'Université d'Abidjan), réalisé par Agence de Xinhua en Abidjan le 8 décembre 2015.

¹¹⁸ Documents (archives) du Sommet de Johannesburg, classés par le Ministère des Affaires étrangères de Chine et consultés disponible sur <http://www.focac.org>.

« nouvelle alternative » modérerait éventuellement [*une certaine domination occidentale teintée d'esprit colonial qui se nourrit de la manipulation des richesses des pays africains*].¹¹⁹

Le deuxième constat est consacré à la qualité de la relation politique et économique entre la Chine et les pays africains. Suite à la tenue du Sommet de Johannesburg, la Chine a montré un engagement politique encore plus fort à soutenir ses partenaires africains dans la réalisation du développement et de la prospérité, rappelant le fait qu'elle était le plus important partenaire commercial de l'Afrique depuis 2009. Ce que les gouvernements africains se complaisent, c'est qu'à la fin de l'année 2014, plus de 3 100 entreprises africaines ont bénéficié des investissements chinois arrivant à un montant total de 101 milliards de dollars, tandis que les échanges commerciaux entre les deux côtés ont survolé en dépassant 222 milliards de dollars, le chiffre quatre fois plus qu'en 2006.

3.2.2 – Les voix préoccupantes

Point clés 1 – L'intérêt pour les ressources naturelles de l'Afrique

Ces voix viennent essentiellement trois pays en particulier pour le commerce avec la Chine en pétrole : le Nigéria, l'Angola et le Soudan¹²⁰. La République du Congo et le Tchad sont aussi des origines de telles voix étant que fournisseurs importants de pétrole. Vue des pays africains, la Chine est un marché considérable qui a besoin presque des deux tiers des exportations des pays africains¹²¹. L'immensité de ces commerces semble préfigurer des stratégies de l'achat gros des ressources africaines. Le développement domestique de Chine demande un besoin grandissant de matières premières et de ressources énergétiques, ce qui constitue un facteur stratégique fondamental pour assurer la stabilité du pays.

D'après la statistique, la Chine consomme actuellement plus de charbon, ciment, acier et céréales que les Etats-Unis et que l'Union européenne parce que elle est importatrice nette d'hydrocarbures depuis 1993 et selon l'Agence internationale de l'Energie, elle importera 80% de ses besoins d'origine de l'Afrique incluant pétrole, uranium, cuivre, fer et bois.

Ainsi, la présence au cœur de l'Afrique des groupes pétroliers chinois suscite des inquiétudes de la part africaine. Alors qu'en 2000, la Chine exploitait un seul gisement au Soudan, le quart du pétrole africain part aujourd'hui pour la Chine¹²². Les experts africains s'inquiètent que l'exploitation intensive des sites miniers et énergétiques par les sociétés chinoises, mettant à

¹¹⁹ Gasmi Jomai (analyste politique tunisien dans les affaires Moyen-Orient), Entretien avec l'Agence de Xinhua, *FCSA : la coopération chinoise, une feuille de route volontaire au service de l'intérêt commun*.

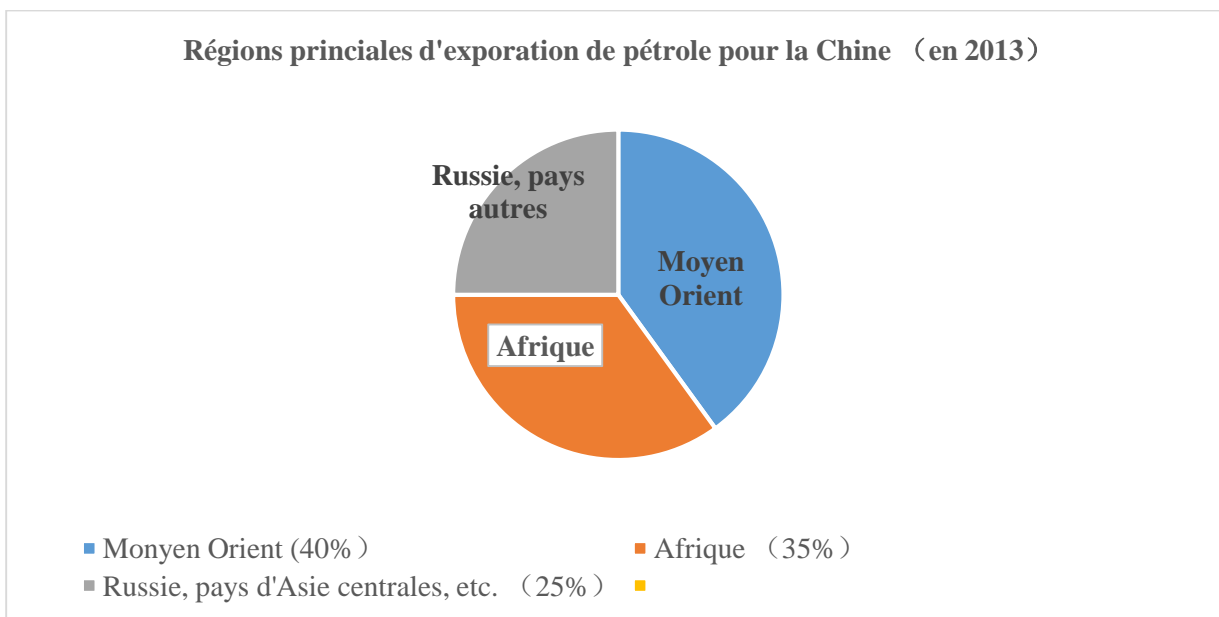
¹²⁰ Patrick Artus, Jacques Mistral, Valérie Plagnol, *Rapport L'Emergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique*, La Documentation Française, imprimé en France, p.249

¹²¹ Stéphanie Balme, *La tentation de la Chine*, Edition Le Cavalier Bleu, imprimé en France en mars 2013, p. 281

¹²² Sébastien Le Belzic, Article *La chute des mandarins du pétrole éclabousse la Chinafrique*, consulté disponible sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/23/la-chute-des-mandarins-du-petrole-eclabousse-la-chinafrique_4581462_3212.html.

part ses dangers pour les travailleurs et pour l'environnement, resteront dangereux pour un développement durable en Afrique.

Tableau 8



Source : La Banque africaine de Développement

Pour le spécialiste Ravi Bhatia de l'Agence de notation de Standard & Poor, le commerce des matières premières entre les deux côtés peut arriver à un résultat de bénéfices mutuels. Etant donné la forte croissance de l'économie chinoise, l'Afrique a été en mesure d'exporter davantage vers la Chine. Cela se traduit par l'accroissement des recettes en devises qui à leur tour servent à financer des importations. La Chine est l'usine du monde et son modèle de croissance est donc axé sur les exportations. Pour cela, la Chine veut importer une quantité énorme mais rationnelle de matières premières, et l'Afrique a la capacité de la nourrir. Ensuite, la Chine commence à aider également au développement de projets d'infrastructure en Afrique en réalisant directement de grands travaux. Cette évolution des matières premières vers les infrastructures contribue aujourd'hui à la croissance des économies africaines et permet d'augmenter le PIB.

Points clés 2 – Produits fabriqués en Chine : mauvaise qualité, contrefaçon, commerce déséquilibré...

La réputation de « Fabrication en Chine » est plutôt négative. Pourtant, les exportations chinoises vers le continent africain augmentent chaque année. Le commerce bilatéral dépasse désormais les 220 milliards de dollars. Si l'Afrique exporte essentiellement des matières

premières, dont 80 % de produits des ressources naturelles, la Chine quant à elle « inonde »¹²³ les pays africains avec ses petits produits textiles, plastiques, électroniques, etc.

Selon les institutions de contrôle de qualité dans les pays africains, environ un produit chinois exporté sur cinq vers l'Afrique ne serait pas aux normes. Les observateurs craignent qu'il ne s'agisse que du sommet de l'iceberg en réalité. La contrebande et la contrefaçon font encore les « belles heures »¹²⁴ du commerce sino-africain et les contrôles ne sont pas obligatoires.

Les observateurs africains signalent que dans les dix prochaines années, la classe moyenne africaine pourrait atteindre le demi-milliard de personnes. C'est une population qui souhaite consommer mieux en payant moins cher. Les vêtements, chaussures, téléphones portables, fours à micro-onde et produits électroniques sont les plus vendus par la Chine. Si, les entreprises chinoises aspirent à garder la première place concernant le commerce avec les pays africains, l'augmentation de qualité des produits exportés et surtout l'interdiction de contrebande et contrefaçon sont cent pour cent cruciaux parce que les importateurs africains adoptent progressivement les normes internationales.

Point clé 3 – Le trafic d'ivoire : rôle crucial de la Chine

Selon plusieurs organisations non-gouvernementales dans le domaine de sauvegarde des éléphants, la Chine consomme les trois-quarts de l'ivoire provenant illégalement d'Afrique. Ils exhortent le gouvernement chinois à porter un coup d'arrêt à la demande de « l'or blanc » pour éviter l'extinction des éléphants africains.

Selon des ONG, la Chine représente plus de 70% de la demande mondiale d'ivoire, qui impute à la consommation chinoise la mort d'environ dizaines de milliers d'éléphants chaque année sur le continent africain. En décembre 2014, l'ONG environnementale *Save the Elephants* a évalué que plus de 100 000 éléphants abattus entre 2010 et 2012, en raison d'un commerce chinois croissant dans des proportions « hors de contrôle ». Selon elles, le prix de l'ivoire brut en Chine, où il fait aussi partie de la pharmacopée traditionnelle, a bondi de l'équivalent de 750 dollars le kilo en 2010 à 2 100 dollars en 2014. Pour certains observateurs, la Chine n'assume pas vraiment ses responsabilités pour se saisir le problème, en ne voulant pas parler pour la première fois le trafic d'ivoire dans à l'agenda du FCSA¹²⁵.

Pour les experts africains, ils pensent d'un côté, que l'insuffisance des efforts chinois à lutter contre le braconnage reste malheureusement remarquable par rapport sa volume des échanges

¹²³ Sébastien Le Belzic, Article *Chinafrique, les exportations chinoises sous surveillance*, consulté disponible sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/16/chinafrique-les-exportations-chinoises-sous-surveillance_4810979_3212.html.

¹²⁴ Ibid.

¹²⁵ Philipe Muruthi d'African Wildlife Foundation : « ...Nous regrettons que les éléphants soient les grands oubliés du Sommet »

économiques envers l'Afrique ; d'autre côté, ils parlent franchement que les pays africains sont également les facteurs clés dans la protection des éléphants.

3.3 Opinions internationales sur le FCSA

En ce qui concerne les opinions internationales sur le FCSA, on les présente en expliquant l'évolution des opinions sur le FCSA au sein des pays développés (la plupart des pays occidentaux) ainsi que le contenu de ces opinions.

3.3.1 Trois étapes d'évolution

- Première étape : dans les années 1990

A cette époque, les études sur les relations sino-africaines à ce stade semblent assez faibles, les analyses se limitaient dans le cadre des relations internationales.

On peut observer les particularités sur la relation sino-africaine comme suivant :

(1) Au niveau international, il y a une absence des recherches académiques sur les relations entre la Chine et les pays africains ;

(2) La connaissance de la relation sino-africaine pour les pays occidentaux est incomplète. C'est à cause d'une part, de la circonstance de la Guerre froide qui a bloqué la liaison normale entre la Chine et les pays occidentaux ; d'autre part, de la présence faible de la Chine en Afrique¹²⁶.

(3) L'idéologie dans l'analyse se présente partout. Par défaut de la situation de bipolarisation, l'opinion sur la relation sino-africaine se focalisait aux critiques de l'aide du continent chinois (avant la reconnaissance du statut légitime de la République populaire de Chine par l'ONU en 1971) aux pays africains concernés, ou à la « guerre diplomatique » entre les deux détroits de Taiwan sur le continent d'Afrique¹²⁷.

- Deuxième étape : entre 2000 à 2008

La communauté internationale s'est penchée sur la recherche des relations sino-africaines dans le cadre du FCSA dès son fondation en 2000. Les recherches ont grimpé surtout sur les prévisions du déroulement du FCSA. Etant donné que « le droit de parole » en ce moment-là restait évidemment contrôlé par le monde occidental, on a pu saisir une tendance biaisée d'évaluation sur le FCSA. Trois catégories de théories sont remarquables :

(1) L'impérialisme de la puissance chinoise en Afrique¹²⁸. Cette opinion se reflète une inquiétude des pays développés envahissant les pays donateurs traditionnels en Afrique, qui

¹²⁶ Ian Taylor, *China's Foreign Policy towards Africa in the 1990s*, Journal of Modern African studies, Vol. 36, n°3, 1998, p.443-450.

¹²⁷ George T. Yu and David J. Longenecker, *The Beijing-Taipei Struggle for International Recognition: From the Niger Affair to the UN*, Asian Studies, Vol. 34, n°5, 1994, p. 475-488.

¹²⁸ Deborah Brautigam, *The Dragon's Gift : The real story of China in Africa* (référence partielle), Oxford Press, 2009 ; La traduction au chinois, 《龙的礼物：中国在非洲的真实故事》，社会科学文献出版社，2012年版

pose le doute lourd sur les vrais intérêts du « retour » de Chine en Afrique. Les profits géopolitiques, les besoins des matières premières, les expansions du commerce en Afrique¹²⁹ semble la réponse au cœur des observateurs occidentaux pour cette question.

(2) La convoitise sur les ressources naturelles en Afrique. Le pétrole, les produits minéraux, les bois de qualité, tels sont les demandes cupides de la Chine imposées en Afrique afin qu'elle puisse nourrir son développement domestique¹³⁰. Pour certains chercheurs occidentaux, les pays développés deviendraient les victimes qui perdent leurs priorités traditionnelles en Afrique du fait de l'accroissement de volume de l'importation de pétrole de Chine en Afrique¹³¹.

(3) La Chin-Afrique, Le néo-colonialisme et l'hégémonisme de la Chine en Afrique. Les opinions critiques font l'objet d'une condamnation contre la Chine sur le non-respect du droit de l'homme aux pays africains. Selon Valérie Niquet, la stratégie du FCSA est peut-être faible puisque le soutien chinois s'offre à certains pays africains dont la légitimité de régime est discutable¹³², comme au Soudan et Zimbabwe.

- Troisième étape : depuis 2008 jusqu'à présent

Les opinions internationales sur la fonction et l'effet du FCSA en Afrique commencent à se varier car, les pays développés tels que les Etats-Unis, la France et la Grande Bretagne, et les institutions comme l'Union européenne, la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) ont révélés leurs volontés d'approcher vers la Chine pour qu'une coopération multilatérale puisse être réalisable. Ce tournant historique a joué son rôle dans l'orientation des opinions publique, permettant les paroles d'être pertinents et objectives. Par ailleurs, on peut constater une augmentation de la participation des chercheurs africains ainsi que l'intervention des think-tanks en Afrique dans la discussion du rôle de FCSA.

3.3.2 Facteurs fondamentaux

(1) L'Indifférence sur le respect du droit de l'homme. Le gouvernement chinois insiste que le FCSA agit sur le principe de la « non-ingérence de la politique interne », elle le pratique dans les échanges économique et commerciaux avec l'Afrique par une élaboration des politiques du commerce externe.

Pourtant, selon certaines organisations occidentales de la défense du droit de l'homme, le déroulement du FCSA semble constituer un frein au processus de démocratie pour quelques pays africains en plaçant ses relations avec ces pays concernés sur le politique de la « neutralité

¹²⁹ D. Jardo Muekalia, *Africa and China's Strategic Partnership*, p.1 – 11.

¹³⁰ Amy Myers Jaff and Steven W. Lewis, *Beijing's Oil Diplomacy*, Survival, vol. 44, n°1, 2002, p.114 – 130 ; Erica S. Downs, *The Chinese Energy Security Debate*, The China Quarterly, vol.177, 2004, p.21- 30.

¹³¹ Bernt Berger, *China's Engagement in Africa : Can the EU sit back ?* South African Journal of International Affairs, vol. 13, Issue 1, 2006, p. 115-127 ; Princeton Lyman, *China's Involvement in Africa, A view from the US*, South African Journal of International Affairs, vol. 13, Issue 1, 2006, p.129 – 138.

¹³² Valérie Niquet, *La stratégie africaine de Chine*, publié dans *Politique étrangère*, 2^e semestre, 2006.

et de la non-ingérence¹³³ ». Dans le domaine des valeurs politiques fondatrices de la modernisation, le partenariat stratégique sino-africain n'offre guère de perspectives politiques viables tant la Chine continue d'être régulièrement accusés sur les questions des droits de l'homme.

Cependant, critiqués pour ce qu'ils font des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, les Chinois n'ont pourtant pas si mauvaise réputation auprès de la communauté internationale. En fait, la perception est loin d'être négative. D'après une enquête réalisée par la revue *Jeune Afrique*, 36,4 % des Africains interrogés considèrent que la Chine aide beaucoup leurs pays, 30,6 % pensent qu'elle les soutient modérément, 22,6 % un peu seulement et 12,4 % croient qu'elle ne fait absolument rien.

(2) La corruption pénétré dans les actions des entreprises chinoises en Afrique. C'est devenu une des critiques les plus emblématiques. L'Occident croit que la pratique de la corruption, rencontre aux pays africains un champ d'application nouveau. Il est spécialement reproché aux entreprises pétrolières de leurs agissements corrompteurs pour décrocher des permis d'exploration et de production. [...*Les méthodes sont les mêmes que celles des majors occidentales...*]¹³⁴ Les commerçants internationaux en Afrique accusent aussi leurs concurrents venus de commerçants chinois d'arroser les fonctionnaires pour minimiser leurs droits de douane ou obtenir des marchés.

(3) La dépendance africaine à la Chine. En suivant l'actualité du ralentissement de la croissance économique de Chine, l'on doute quand la Chine réduit sa consommation de produits dérivés, cela aura un direct impact négatif sur les économies des pays en Afrique. Certains Etats sont déjà fragilisés par la chute des cours du pétrole, du cuivre et du manganèse. Selon les chiffres du Ministère du commerce de Chine, les importations chinoises en provenance d'Afrique ont diminué de près de 43 % entre janvier et juin en 2015, qui a entraîné la baisse de 40 % des investissements chinois sur le continent. Actuellement, les observateurs jugent que les gouvernements africains dépendent trop en Chine, surtout du secteur minier pour leurs exportations. A cet effet, les pays africains appellent au gouvernement chinois un renforcement des valeurs ajoutés plus directs à l'industrialisation du pays au lieu d'intensifier seulement des investissements chinois sur les ressources naturelles en Afrique.

3.4 Espaces d'amélioration pour la Chine

3.4.1 Perspective du FCSA après le Sommet de Johannesburg 2015¹³⁵

¹³³ Commandant sénégalais Mbaye Cisse, L'Affirmation d'une stratégie de puissance : la politique africaine de la Chine, mise en ligne sur <http://www.diploweb.com/forum/chine07102.htm> en octobre 2007.

¹³⁴ Pascale Airault, *Corruption, la méthode chinoise*, Revue Jeune Afrique, publié le 28 septembre 2009

¹³⁵ Informations et Chiffres résumés par l'auteur sur le *Plan d'action de Johannesburg* (2016 – 2018).

Le gouvernement chinois s'attache ses efforts à transformer, avec les pays africains, leur relation en un partenariat de coopération stratégique globale afin d'entrer dans une nouvelle ère de coopération gagnant-gagnant et de développement commun, ce qui a été confirmé par l'ensemble des participants au Sommet de Johannesburg en décembre 2015.

Dix plans majeurs : Pour concrétiser cette proposition, dix plans majeurs pour renforcer cette coopération bilatérale. Il s'agit l'industrialisation, la modernisation agricole, les infrastructures, les services financiers, le développement vert, la facilitation du commerce et des investissements, la réduction de la pauvreté et le bien-être public, la santé publique, les échanges entre les peuples et, enfin, la paix et la sécurité.

60 milliards de dollars : La Chine offre 60 milliards de dollars d'aide financière, dont :

- 5 milliards d'aide et de prêts à taux zéro ;
- 35 milliards de prêts à taux préférentiels et de crédits à l'exportation privilégiés ;
- 5 milliards en financement supplémentaire via le Fonds de développement Chine-Afrique ;
- 5 milliards du Prêt spécial pour le développement des PME africaines ;
- 10 milliards de capital initial pour la création d'un fonds de coopération Chine-Afrique pour les capacités de production.

De manière verticale, les dix plans majeurs constituent une nouvelle politique chinoise à l'égard de l'Afrique, avec une hausse du montant d'aide au financement ainsi qu'une mise en place d'un fonds spécial pour promouvoir la coopération en matière de capacités de production.

De manière horizontale, ce montant de financement dépasse largement celui promis par d'autres principaux partenaires économiques de l'Afrique¹³⁶

3.4.2 - Espaces d'amélioration : pour avoir une réputation juste du FCSA

En analysant et cherchant les documents liés à ce domaine, on peut trouver les dimensions suivantes où la Chine, au niveau officiel ou public, à faire des améliorations pour donner une image plus complète du FCSA au monde afin que la communauté internationale puisse le comprendre plus en réalité :

- Au plan de développement domestique, la Chine a la responsabilité d'illustrer au monde sa feuille de route de garantie en ce qui concerne son développement économique de type « nouvelle normalité » face au ralentissement de la croissance économique et à la crise financière mondiale. C'est une idée cohérent à la foi politique chinoise que la diplomatie est une continuation de l'exerce de la politique interne. Pour les pays africains, la transparence de

¹³⁶ Les Etats-Unis qui ont lancé en 2014 un plan de coopération avec l'Afrique d'une valeur de 33 milliards de dollars et l'Inde, dont le Premier ministre Narendra Modi s'est engagé à débloquer 10,6 milliards de dollars pour soutenir la coopération indo-africaine.

sa santé économique, même s'il s'agit des défis à convaincre, est crucial pour les pays africains de garder leurs confiances dans la coopération du FCFA.

- Au plan de la diplomatie à l'égard de l'Afrique, une coopération multilatérale vers l'Afrique mérite d'essayer. Au présent, les mécanismes de négociation entre la Chine et la France, la Chine et l'Allemagne, la Chine et les Etats-Unis et la Chine et l'Union européenne ont été établis ces dernières années. Structurellement parlant, il s'agit un modèle de coopération tiers en Afrique incluant l'économie émergente et l'économie développée. L'avantage pour la Chine, c'est sa capacité de production ; tandis que pour les pays développés, ils possèdent des technologies de haut niveau. Un tel mélange de coopération sera possible un évènement pour les pays africains en ce qui concerne l'amélioration de qualité de l'aide au développement.

- Au plan de la présence de Chine en Afrique, les entreprises chinoises doivent respecter les lois, les réglementations des pays africains où elles cantonnent. A part de cela, les ressortissants chinois sont encouragés à s'intégrer aux communes locales tout en évitant un auto-isolement des locaux.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, j'ai tenté de circonscrire les perceptions diverses sur le Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) sous différents angles tout en présentant clairement de la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique et, manifestant la fonction et le déroulement du FCSA.

Selon ma recherche et d'après mes connaissances et expérience aux pays africains en tant que diplomate chinois, j'ai pu sentir que la politique de la Chine à l'égard de l'Afrique se caractérise par la valorisation d'un modèle de coopération et à l'opposé du modèle colonial dans l'histoire qui a structuré les relations avec les pays africains et avec le reste du monde.

Les relations sino-africaines peuvent être caractérisées aussi par un objectif de réalisation de l'industrialisation, la modernisation et la réduction de pauvreté via les investissements étrangers d'une part, et de l'assurance de sa propre renaissance complète de l'autre. La Chine a mis en place un système de coopération qui émerge graduellement, plus adapté au besoin africain. Malgré les critiques restes, les bénéfices sont réciproques, du moins à court terme et à long terme en espérant.

Du côté de la Chine, l'enjeu est désormais de s'assurer que la relation sino-africaine soient penchés à l'avantage des pays africains en évaluant de manière objective leur engagement avec l'Afrique tout en s'appliquant ses politiques diplomatiques envers l'Afrique, avec une possibilité d'ajustage exact selon les opinions africaines. Actuellement, Les autorités chinoises doivent prêter attention à la transparence des canaux de coopération, à la balance de ses besoins et responsabilité et aux questions importantes telles que la protection environnementale, la lutte contre le braconnage, le respect à la loi et culture locale, etc. D'une façon faisable, les deux côtés doivent penser comment sauvegarder et contrôler l'exploitation des ressources afin de soutenir à la fois leurs croissances domestiques et les futures stabilités.

En résumé concernant les différentes perceptions sur le FCSA, pour la Chine, elle aurait l'obligation de les traiter rationnellement car les pertinences existent dans tous les genres de critiques, le permettant d'avoir une référence à améliorer pour un but simple : se justifier que le FCSA n'est qu'un mécanisme de légitimité et de faisabilité.

A noter que tous les efforts que la partie chinoise devra s'attacher, ce sont toujours encadrés dans l'amélioration de méthodes grâce à laquelle l'on peut prouver une telle réussite du modèle de l'aide au développement ne constitue qu'une référence de la coopération sud-sud dans ce monde, sans aucune idéologie ni préjugés.

Bibliographie

I. Publications en langue française

N°	Nature de document	Références
1	Ouvrage	Jean-Jacques Gabas, <i>Nord-Sud : L'Impossible coopération?</i> Collection <i>La bibliothèque du citoyen</i> , Presse de Sciences Po, 2002
2	Ouvrage	Philippe Richer, <i>L'Offensive chinoises en Afrique</i> , Karthala, 2008
3	Ouvrage	Thierry Bangui, <i>La Chine, un nouveau partenaire de développement de l'Afrique - Vers la fin des privilèges européens sur le continent noir?</i> Harmattan, 2009
4	Ouvrage	Jean Jolly, <i>Les chinois à la conquête de l'Afrique</i> , Flammarion, 2011
5	Ouvrage	Jolien Bokilo, <i>La Chine en Afrique - La Chine en concurrence avec les anciens partenaires de l'Afrique et les pays BRICS</i> , Harmattan 2011
6	Ouvrage	Brian Tourré, <i>De la "Françafrique" à la "Chinafrique": quelle place pour le développement africain?</i> , Harmattan, 2012
7	Ouvrage	Karima Belkacem, <i>L'Avenir du partenariat Chine – Afrique</i> , Hamarttan, 2011
8	Ouvrage	Gabas Jean-Jacques, <i>Le temps de la Chine en Afrique. Enjeux et réalités au sud du Sahara</i> , Karthala-GEMDEV, 2012
9	Ouvrage	Julien Wagner, <i>Chine Afrique le grand pillage</i> , Eyrolles, 2014
10	Ouvrage	Jean-Pierre Cabestan, <i>La politique internationale de la Chine - entre intégration et volonté de puissance</i> , Presse de Sciences Po, 2015
11	Ouvrage	Joachim Tedié, <i>Coopération Chine Afrique : Impact sur les infrastructures du Cameroun</i> , Harmattan Cameroun, 2015
12	Dossier	<i>Les trajectoires de la Chine-Afrique</i> , Afrique contemporaine 2008/4 (n° 228), p21-133

13	Dossier	<i>China, Ltd : un business africain</i> , Politique africaine, n° 134 2014, juin p. 5-132
14	Article	Valérie Niquet, <i>La stratégie africaine de la Chine</i> , Politique étrangère 2002/2(été), p361-374
15	Article	Jean-Pierre Cabestan, La politique étrangère chinoise : une Chine sans ennemis n'est pas forcément une Chine rassurante , Revue <i>Hérodote</i> 2007/3 (n° 125), p172-190, La Découverte
16	Article	Jean-Raphaël Chaponnière, <i>L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux</i> , Revue <i>L'Economie politique</i> , p7-28, 2008/2 (n°38),
17	Article	ZHU Ming, <i>Politique africaine de la chine : perspectives et devenir - Facteurs inédits et incidences</i> , Les temps modernes 2010/1 (n° 657) ,2014
18	Article	Jin Ling, <i>L'aide de la Chine et de l'union européenne à l'Afrique : complémentarité ou contradiction ?</i> p82-109, Les Temps Modernes 2010/1 (n° 657)
19	Article	Chris Alden, Jean Khalfa et Yoon Jung Park, <i>La Chine en Afrique</i> , Revue <i>Les temps modernes</i> p23-27 2010/1 (n° 657)
20	Article	<i>La Chine en Afrique : menace ou opportunité pour le développement ?</i> Alternatives sud, vol. 18, n° 2, 2011
21	Article	Arnaud Dupui-Castérès, <i>L'Image de la Chine : nouvel enjeu de sa stratégie d'influence</i> , p87-94, Revue <i>Internationale et stratégique</i> , 2011/1 (n° 81)
22	Article	Jean Pierre Cabestan, <i>Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir</i> , p150-171, Revue <i>Hérodote</i> 2013/3 (n° 150), La Découverte
23	Article	Mathieu Duchâtel, <i>La politique étrangère de la Chine sous Xi Jinping</i> , p172-190, Revue <i>Hérodote</i> 2013/3 (n° 150), La Découverte
24	Article	Olivier Mbabia, <i>La Chine vue du sud. Perceptions multiples dans un environnement global en mutation</i> , p32-36, Revue <i>Monde chinois</i> 2014/2-3 (N° 38-39)

25	Article	Serge Banyongen, <i>La dialectique du positionnement et des opinions des acteurs locaux dans le paradigme de la réceptivité de la coopération chinoise en Afrique</i> , p66-79, Revue Monde chinois 2014/2-3 (N° 38-39)
26	Article	Jean-Jacques Gabas, <i>L'Afrique : un continent pour la Chine</i> , p. 25-36, Futuribles n° 398 2014

II. Publications en langue chinoise

N°	Nature de document	Références
1	Ouvrage	JI Peiding (dir.), <i>Collection des documents publiés à l'occasion de la Conférence ministérielle du FCFA à Beijing 2000</i> , World Knowledge Press, 2001 吉佩定等, 《中非合作论坛: 北京2000年部长级会议文件汇编》, 世界知识出版社, 2001
2	Ouvrage	LU Miaogeng (dir.), <i>Conjuguer les efforts communs - Le chemin de l'amitié sino-africaine</i> , World Knowledge Press, 2006 陆苗耕等, 《同心若金: 中非友好关系的历程》, 世界知识出版社, 2006
3	Ouvrage	JIANG Biffent, <i>Recherche sur la Diplomatie économique de Chine en Afrique : Analyse du rôle et des fonctions du Forum sur la Coopération sino-africaine</i> , 2011 江碧峰, 《中国对非洲经济外交的研究: 中非合作论坛之角色与功能分析》, 2011
4	Ouvrage	ZHANG Zhongxiang, <i>Recherche sur le Forum sur la Coopération sino-africaine</i> , World Knowledge Press, 2012 张忠祥, 《中非合作论坛研究》, 世界知识出版社, 2012
5	Ouvrage	QIU Peijuan, <i>A realism perspective: China's foreign policy toward Africa: A case study regarding China-Africa on "Forum on China-Africa Cooperation, (FOCAC)"</i>

		邱佩涓, 《现实主义下中共对非洲政策: 以“中非合作论坛”为例》, 2012
6	Ouvrage	LIU Hongwu, HUANG Haibo (dir.), <i>Une recherche sur la stratégie de l'aide au développement de la Chine et sa responsabilité internationale</i> , China Social Science Press, 2013 刘鸿武, 黄海波等, 《中国对外援助与国际责任的战略研究》, 中国社会科学出版社, 2013
7	Ouvrage	DI Fengjie (dir.), <i>La coopération sino-africaine dans le contexte de l'intégration africaine</i> , World Knowledge Press, 2013 翟风洁等, 《非洲一体化背景下的中非合作》, 世界知识出版社, 2013
8	Ouvrage	ZHOU Xinyu, 周鑫宇, 《中国, 如何自我表达》, 人民出版社, 2014
9	Ouvrage	YAO Yao, <i>Histoire de la Communication extérieure de la Nouvelle Chine - Structurer le droit de parole international pour la Chine contemporaine</i> , Tsinghua University Press, 2014 姚遥, 《新中国对外宣传史—建构现代中国的国际话语权》, 清华大学出版社, 2014
10	Ouvrage	<i>XI Jinping --- La gouvernance de la Chine (Extraits)</i> , Foreign Languages Press, 2014 《习近平谈治国理政》(节选), 外文出版社, 2014
11	Ouvrage	WANG Yizhou, <i>Ten issues on China Foreign Affairs (Dix problèmes sur les affaires étrangères de la Chine)</i> , Jiangsu People Publishing Ltd., 2015 王逸舟, 《中国外交十难题》, 江苏人民出版社, 2015

12	Ouvrage	<p>SHI Yongjie, <i>La recherche sur la politique de la Chine sur la Coopération sino-africaine dans le domaine d'économie</i>, China Commerce and Trade Press, 2015</p> <p>施勇杰, 《新形势下中非经贸合作战略研究》, 中国商务出版社, 2015</p>
13	Article	<p>ZHANG Zhongxiang, <i>Les impacts du Forum sur la Coopérations sino-africaine pour le développement en Afrique</i>, Revue mensuelle <i>Tan suo yu zheng ming</i> (<i>Exploration and free views</i>), Numéro 12, 2008</p> <p>张忠祥, 《中非合作论坛在非洲发展中的作用》, 《探索与争鸣》杂志社, 2008年12期</p>

Déclaration du Sommet du Johannesburg du Forum sur la Coopération sino-africaine

1. Nous, Chefs d'État, Chefs de gouvernement et Chefs de délégation de la République populaire de Chine et de 50 pays africains (liste ci-jointe) ainsi que Président de la Commission de l'Union africaine (UA), nous nous sommes réunis à Johannesburg, en Afrique du Sud, les 4 et 5 décembre 2015 pour le Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA) ayant pour thème « L'Afrique et la Chine avancent ensemble : Coopération gagnant-gagnant pour un développement commun », dans le but de consolider la solidarité et la coopération entre les peuples chinois et africains.

2. L'Afrique et la Chine, dont les populations sont respectivement de 1,1 milliard et de 1,3 milliard d'habitants, s'engagent à brosser un nouveau tableau dans l'objectif de saisir les opportunités de développement commun, de promouvoir le développement de l'Afrique et de la Chine et de contribuer à la paix, à la stabilité et au développement du monde.

3. Les pays africains et la Chine sont pays en développement qui font face aux défis communs de développement et partagent de larges intérêts communs dans un monde en changement profond, complexe et constant. Nous devons, de ce fait, continuer à consolider le dialogue collectif existant, à raffermir l'amitié traditionnelle Afrique-Chine, à approfondir la coopération stratégique et à renforcer le mécanisme de coopération pragmatique sino-africaine. L'Afrique et la Chine conviennent de porter leur partenariat stratégique de type nouveau au niveau de partenariat de coopération stratégique global de manière à favoriser la montée en gamme sur tous les plans de la coopération amicale et mutuellement bénéfique sino-africaine.

4. Nous nous réjouissons de constater que le FCSA porte des fruits mutuellement bénéfiques depuis sa création il y a 15 ans. Nous apprécions hautement les nombreuses initiatives importantes lancées et mises en œuvre par le Sommet de Beijing et toutes les conférences ministérielles du FCSA.

5. La coopération sino-africaine, sans cesse enrichie, couvre des domaines toujours plus larges avec des acteurs de coopération de plus en plus diversifiés. Le FCSA est d'ores et déjà un emblème de la solidarité et de la coopération sino-africaine et un modèle pour la coopération internationale avec l'Afrique. Nous saluons et apprécions les efforts déployés par le FCSA pour approfondir les contacts structurels avec les organisations régionales comme l'UA et ses organes, les communautés économiques régionales ainsi que la Banque africaine de Développement.

6. Nous sommes convaincus que les relations sino-africaines contribuent aux intérêts communs des peuples chinois et africains et continuent de bénéficier d'une dynamique vigoureuse pendant les 15 ans passés.

7. A l'occasion du 70e anniversaire des Nations Unies, nous sommes tous convaincus que préserver les acquis de la victoire de la Seconde Guerre mondiale ainsi que la justice et l'équité internationales est primordial pour le maintien de la paix, de la stabilité et de la prospérité du monde. Nous nous engageons à rejeter fermement toute tentative de déformer le résultat de la Seconde Guerre mondiale. Tout en nous souvenant du désastre de la guerre, nous soulignons notre responsabilité partagée de construire un monde de paix et de développement.

8. Nous partageons le constat que dans un monde interdépendant en raison de la mondialisation et de la diversification à divers niveaux, les différents pays voient leurs intérêts s'entremêler et prennent de plus en plus conscience de la communauté de destin.

9. Nous réaffirmons notre attachement commun aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et à l'autorité des Nations Unies, institution leader dans les affaires internationales. Nous sommes engagés pour renforcer la coopération, la coordination et le soutien réciproque dans les organisations internationales et les mécanismes multilatéraux sur les dossiers d'intérêt commun régionaux et internationaux, tout en promouvant la démocratie et le respect du droit dans les relations internationales, dans le but d'établir un ordre international équitable et juste et de construire un monde harmonieux de paix durable et de prospérité partagée.

10. Nous estimons que dans le contexte où la situation internationale traverse des changements profonds et complexes, il faut redoubler d'efforts pour assurer un système de gouvernance internationale juste, équitable, représentatif et mieux en phase avec la réalité politique du monde de sorte à garantir la paix, la stabilité et la prospérité.

11. Nous sommes attachés au principe du multilatéralisme, opposés à l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et à la menace ou à l'emploi de la force dans les affaires internationales. Nous appelons à établir un ordre international juste et axé sur la coopération gagnant-gagnant pour favoriser un développement plus équitable, juste et rationnel du monde et préserver et promouvoir les droits et intérêts légitimes des pays en développement.

12. Nous sommes pour la préservation de la place et du rôle centraux des Nations Unies dans les affaires internationales, et nous réaffirmons la nécessité de réformer l'ONU et de corriger les injustices historiques imposées aux pays africains par l'augmentation en priorité de la représentation des pays africains au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des autres organes onusiens.

13. Nous soulignons qu'en tant qu'acteur égal et actif dans les affaires globales, l'Afrique est une force internationale et un partenaire important, puissant, résilient et influent. À cet égard, nous reconnaissons le rôle clé joué par l'UA dans la résolution, la prévention et la gestion des conflits du continent africain et nous apprécions les efforts déployés par les pays africains, l'UA et les communautés économiques régionales de l'Afrique pour résoudre en toute indépendance les conflits régionaux et préserver la paix et la stabilité régionales. Nous soulignons l'importance de la coopération entre l'ONU et l'UA selon la Charte des Nations Unies et en particulier les Résolutions 1809 et 2033 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Nous réaffirmons notre attachement au règlement politique et pacifique des crises et des différends et préconisons un concept de sécurité commun, global, coopératif et durable.

14. Nous saluons l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, un programme de développement global de portée large et de nature transformatrice. Les pays développés doivent honorer leurs engagements concernant le Programme de 2030 et les 17 Objectifs du Programme en particulier tout en continuant à exécuter leurs engagements existants afin que ce Programme soit mis en œuvre de manière intégrale.

15. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à accorder une plus grande importance à la question du développement et à faire preuve de sincérité politique, à soutenir en priorité les efforts de réponse aux défis et difficultés qu'affrontent les pays en développement notamment les pays africains les moins avancés dans l'instauration d'un développement durable et autonome. Nous exhortons les pays développés à honorer effectivement leurs engagements en matière d'aide vis-à-vis des pays en développement notamment des pays africains. Nous partageons la vue que les inégalités de développement Nord-Sud constituent un facteur important entravant la réalisation d'une reprise forte et d'une croissance durable de l'économie mondiale.

16. Nous soutenons le renforcement de la coopération Sud-Sud, convaincus que la coopération sino-africaine en est un bon exemple. La Chine soutient la mise en œuvre par l'Afrique de l'Agenda 2063, de son premier plan décennal ainsi que du NEPAD, considérant qu'ils sont vitaux pour la paix, la stabilité, l'intégration, la croissance et le développement de l'Afrique.

17. Nous nous prononçons contre le protectionnisme commercial en toutes formes et pour l'avancement des négociations du Cycle de Doha de l'OMC de manière à préserver et à développer une économie mondiale ouverte. Nous nous félicitons de la tenue de la 10e Conférence ministérielle de l'OMC pour la première fois en Afrique, du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi, au Kenya, souhaitant que le succès de cette conférence avec des résultats

tangibles et importants puisse bénéficier au développement des pays en développement et des pays les moins avancés.

18. Nous préconisons une réforme nécessaire au système financier international pour établir un système équitable, juste, inclusif et ordonné. Il faut augmenter effectivement la voix au chapitre et la représentation des pays en développement notamment la Chine et les pays africains dans les institutions financières internationales et le système monétaire international, renforcer la compétence des institutions financières internationales en matière de développement et de lutte contre la pauvreté afin de réduire l'écart entre le Nord et le Sud. Nous accueillons favorablement l'établissement de la nouvelle Banque de développement de BRICS dont le siège se situe à Shanghai et la création d'un centre régional en Afrique du Sud dans le but de soutenir le développement de l'Afrique, notamment les projets d'infrastructures et de développement durable.

19. Conformément aux principes de l'équité, des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, nous entendons travailler ensemble à faire adopter par la 21e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP21) un protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique dans le cadre de la Convention-cadre, de façon à apporter au monde une solution réellement efficace au changement climatique et aux pays en développement des ressources nécessaires pour la mise en œuvre. Nous soulignons l'importance d'une approche équilibrée pour l'atténuation et l'adaptation. L'adaptation est également une responsabilité globale. Nous affirmons que la réalisation de l'objectif ultime de la Convention demande le renforcement du cadre multilatéral et juridique et la mise en œuvre urgente et durable des engagements vis-à-vis de la Convention, y compris l'entrée en vigueur de l'Amendement de Doha sur la seconde période d'engagement du Protocole de Kyoto. Nous reconnaissons que le changement climatique exacerbe les défis actuels en Afrique et représente un fardeau supplémentaire pour les budgets nationaux et les efforts des pays africains pour réaliser le développement durable. À cet égard, la partie africaine salue l'initiative de la Chine de créer un fonds de coopération Sud-Sud pour appuyer les efforts des pays africains contre le changement climatique, la sécheresse et la désertification.

20. Nous sommes engagés sur la voie du développement pacifique et contribuons à la paix, à la stabilité et au développement du monde, et nous partageons la vue que la restructuration économique et le développement de la Chine profiteront au processus d'industrialisation et de modernisation de l'Afrique.

21. L'Afrique apprécie le rôle leader et la contribution importante de la Chine, le premier partenaire international mobilisé aux côtés des pays africains pour soutenir leur lutte contre l'épidémie Ebola.

22. Nous réaffirmons notre attachement au principe d'une seule Chine. Nous continuerons à nous soutenir mutuellement quant aux efforts visant à défendre la souveraineté nationale, la sécurité du pays et les intérêts en matière de développement, et à promouvoir la grande cause de la réunification nationale et l'intégration régionale.

23. La Chine salue et soutient activement les efforts effectifs de l'Afrique pour préserver la paix et la stabilité régionales, réaliser une croissance économique plus rapide, accélérer l'intégration et construire une Afrique unie et puissante. Elle considère l'Afrique comme un acteur politique, économique et culturel majeur dans le monde.

24. Nous sommes convaincus que les stratégies chinoise et africaine du développement sont complémentaires et caractérisées par le bénéfice mutuel, l'égalité, l'ouverture, l'inclusivité et la fiabilité, comportant des possibilités et opportunités de réaliser la solidarité, le soutien et le respect mutuels entre les pays en développement. La Chine et l'Afrique sont appelées à explorer et à valoriser leurs avantages comparatifs pour promouvoir et améliorer davantage leur coopération de bénéfice mutuel.

25. Nous déclarons solennellement que la Chine et l'Afrique, dans l'esprit du principe dit de sincérité, pragmatisme, amitié et franchise et de la juste conception de la justice et des intérêts, œuvrent à établir et à développer le partenariat de coopération stratégique global caractérisé par l'égalité et la confiance réciproque sur le plan politique, la coopération gagnant-gagnant sur le plan économique, les échanges et l'inspiration mutuelle sur le plan culturel, l'assistance mutuelle sur le plan sécuritaire, ainsi que la solidarité et la coordination dans les affaires internationales. À cet effet, nous sommes convenus de ce qui suit :

25.1 Nous attachons au principe de l'égalité et renforcer la solidarité et la confiance mutuelle. Renforcer le dialogue et la coopération intergouvernementaux à tous les niveaux. Respecter les intérêts vitaux de part et d'autre, tenir compte des préoccupations et des revendications légitimes et respectives et réunir le consensus sur les grands dossiers stratégiques. Promouvoir les échanges et la coopération dans les domaines juridique, judiciaire et de l'application de la loi. Intensifier la coopération avec les pays africains, l'UA et ses organes, les communautés économiques régionales et la Banque africaine de Développement pour accélérer le processus de l'intégration régionale, sauvegarder la paix, la stabilité et le développement de l'Afrique et promouvoir le développement socio-économique africain.

25.2 Nous attacher à défendre la justice, à promouvoir les intérêts communs et le développement partagé. Développer activement les partenariats industriels et les capacités de production, et promouvoir ensemble les processus d'industrialisation et de modernisation agricole de l'Afrique. Intensifier en priorité la coopération dans les projets d'infrastructures dans les domaines ferroviaire, routier, aérien régional, électrique, de l'eau potable, de l'information et de la communication, aéroportuaire, portuaire, et autres, et la coopération et le renforcement des capacités dans la valorisation des ressources humaines. Donner une priorité à la coopération mutuellement avantageuse dans les domaines comme l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'industrie de transformation et de manufacture, les ressources et énergies, l'économie maritime, le tourisme, l'investissement, le commerce, la finance, le transfert des technologies et autres. Approfondir la coopération sur les projets de valorisation des ressources minières tout en renforçant les capacités techniques et intellectuelles. Renforcer la coopération dans le développement des capacités industrielles et de la valeur ajoutée, en établissant des parcs et des clusters industriels, des parcs technologiques, des zones économiques spéciales et des centres pour la formation professionnelle des ingénieurs, des techniciens et des managers. Etudier activement la possibilité de créer des synergies entre l'initiative chinoise sur la construction de la Ceinture économique de la Route de la Soie et de la Route de la Soie maritime du 21^e siècle et l'intégration économique et l'agenda de développement durable de l'Afrique, et explorer plus d'opportunités pour promouvoir le développement commun et réaliser nos rêves partagés.

25.3 Renforcer l'apprentissage et l'inspiration mutuels, et travailler pour des progrès communs. Partager les expériences de développement, approfondir la coopération dans les domaines de l'aide au développement, des soins médicaux et de la santé publique, de l'éducation, de la réduction de la pauvreté, du partage des technologies et du savoir, de la protection de l'environnement écologique. Reconnaître l'importance du progrès technologique et de l'innovation pour soutenir la croissance économique africaine, dans les domaines comme l'industrie minière et extractive, la pharmacie, la technologie de l'information, la chimie et la pétrochimie, l'extraction et l'exploitation des ressources minières. Renforcer les échanges et la coopération sur le plan culturel et humain et intensifier les échanges dans les domaines de la culture, de l'art, de l'éducation, du sport, du tourisme, de la presse et des médias, des universités et des think tanks, des jeunes, des femmes, des syndicats et des personnes handicapées, de manière à approfondir la compréhension mutuelle et l'amitié entre les peuples chinois et africains.

25.4 Continuer à nous entraider sur les affaires sécuritaires et préserver la paix et la sécurité. Privilégier toujours le dialogue et les consultations pour régler pacifiquement les différends. La Chine soutient les efforts de l'Afrique pour apporter des solutions africaines aux problèmes

africains. Mettre en application l'Initiative du partenariat de coopération Chine-Afrique pour la paix et la sécurité, soutenir la construction du mécanisme de sécurité collective en Afrique, et répondre ensemble aux problèmes de sécurité non traditionnels et aux défis planétaires tels que la sécurité alimentaire et énergétique, la cybersécurité, le changement climatique, la conservation de la biodiversité, les principales maladies transmissibles et la criminalité transnationale, etc. Nous condamnons fermement le terrorisme sous toutes ses formes et nous œuvrons à conjuguer de façon coordonnée et plus efficacement nos efforts pour lutter contre ce fléau qui constitue une menace planétaire pour l'humanité et ses valeurs de paix et de tolérance.

25.5 Renforcer la coordination et la coopération pour sauvegarder les intérêts communs. Intensifier nos collaborations et coordinations sur les dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun dans les enceintes multilatérales comme l'ONU et les organisations internationales financières pour sauvegarder les intérêts communs de la Chine, de l'Afrique et des autres pays en voie de développement. Les pays africains soutiennent l'organisation par la Chine du Sommet du G20 en 2016, apprécient l'engagement de la Chine pour promouvoir la coopération entre le G20 et les pays africains. À cet égard, nous apprécions et accueillons favorablement les efforts et les contributions actifs de la communauté internationale notamment des pays développés en faveur de la paix, du développement et de la prospérité de l'Afrique.

26. Nous saluons les résultats de la 2e Conférence ministérielle sino-africaine sur le développement de la santé et la 5e Conférence des Entrepreneurs chinois et africains qui ont eu lieu en Afrique du Sud au cours des trois derniers mois.

27. Nous apprécions les efforts inlassables et le travail remarquable des Ministres participant à la 6e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine. Nous avons, dans l'esprit de la présente Déclaration, élaboré et adopté le Plan d'Action de Johannesburg (2016-2018) du Forum sur la Coopération sino-africaine. Nous nous engageons à appliquer le Plan d'Action de Johannesburg et travaillerons à assurer sa mise en œuvre avec succès.

28. Nous remercions sincèrement Son Excellence le Président de la République sud-africaine Jacob Gedleyihlekisa Zuma, et Son Excellence le Président de la République populaire de Chine Xi Jinping d'avoir coprésidé le Sommet de Johannesburg 2015 du FCSA.

29. Nous exprimons notre profonde gratitude au gouvernement et au peuple de la République sud-africaine de l'accueil chaleureux et des facilités accordées à tous les participants durant ce sommet.

30. La 7e Conférence ministérielle du FCSA se tiendra en République populaire de Chine en 2018.